

# Note sur la prise en compte de l'innovation sociale dans les POn FSE et IEJ pour le RAMO renforcé 2018

VF 04/07/2019

## Suivi et analyse des résultats MS.1

## Ministère du Travail

*Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle  
Sous-direction du Fonds social européen (SDEI)*

Cette mission est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du Programme opérationnel national « Emploi et inclusion » 2014-2020



UNION EUROPEENNE





# Sommaire

<b>1. Objectifs et périmètre de la note</b>	<b>5</b>
<b>2. L'innovation sociale : éléments de définition et acteurs impliqués</b>	<b>6</b>
2.1 Des définitions européennes et nationales qui convergent	6
2.2 Eléments de cadrage stratégique national, panorama des acteurs et financements dédiés	9
2.2.1 Le PACTE ESS de novembre 2018 : des mesures visant notamment une plus grande reconnaissance de l'innovation sociale	9
2.2.2 Les financements dédiés au soutien de l'innovation sociale en France	10
2.2.3 Panorama synthétique des innovateurs sociaux et de l'écosystème de soutien à l'innovation sociale	12
<b>3. Modalités de prise en compte de l'innovation sociale dans les POn FSE et IEJ</b>	<b>13</b>
3.1 L'innovation sociale dans le POn FSE « Emploi Inclusion » 2014-2020	13
3.1.1 Une prise en compte transversale dans la stratégie et les principes directeurs de sélection	13
3.1.2 L'innovation sociale directement ciblée sous l'objectif spécifique 3 de l'axe 3 du POn FSE	13
3.1.3 Une capitalisation de l'innovation sociale intégrée dans l'assistance technique nationale	14
3.2 L'innovation sociale dans le POn IEJ	14
<b>4. Méthodologie de recensement des opérations</b>	<b>15</b>
4.1 Périmètre d'analyse des données et bases exploitées	15
4.2 Méthodologie détaillée	16
4.1.2. Une analyse textuelle par mot-clef des informations relatives au contenu des opérations	16
4.2.1 Une analyse spécifiques des opérations soutenues par les porteurs de projets déjà identifiés lors de la première note	16
4.2.2 Une analyse approfondie des résultats du volet innovation sociale de l'enquête AGD/OI conduite dans le cadre de l'évaluation de l'axe 3	16
4.2.3 Exploitation des opérations identifiées dans le cadre du lot 5 de l'évaluation IEJ	17
4.3 Typologie d'opérations retenues	17
<b>5. Le soutien du POn FSE à l'innovation sociale</b>	<b>19</b>
5.1 Bilan chiffré des opérations recensées sur le POn FSE	19
5.2 Illustrations des opérations identifiées	21
5.2.1 Les opérations et démarches socialement innovantes	22
5.2.2 Opérations d'« innovation sociale territoriale »	28
5.2.3 Opérations de soutien à l'entrepreneuriat social et aux entreprises sociales	30

5.2.4	Opérations d'ingénierie, outillage, études et valorisation de l'innovation sociale	32
5.2.5	Les opérations d'évaluation de l'impact social	32
<b>5.3</b>	<b>Le point de vue des gestionnaires sur la contribution du FSE à l'innovation sociale et les perspectives ouvertes sur 2021-2017</b>	<b>34</b>
5.3.1	Si près de la moitié des gestionnaires de l'axe 3 considère que le FSE favorise l'émergence d'innovation(s) sociale(s)...	34
5.3.2	Les règles de gestion du FSE constituent un frein au soutien de projets socialement innovants	35
5.3.3	Le FSE apparaît davantage adapté pour soutenir les phases de duplication ou de changement d'échelle de projets innovants que l'émergence	35
5.3.4	Vers un soutien accru à l'innovation sociale et aux expérimentations dans le cadre du FSE +	36
<b>6.</b>	<b>La contribution du POn IEJ à l'innovation sociale</b>	<b>37</b>
6.1	Bilan chiffré des opérations recensées et illustration	37
6.2	Synthèse des conclusions du lot 5 l'évaluation d'impact de l'IEJ de 2018	38



# Table des illustrations

Tableau 1 – Grille/critères de caractérisation des projets porteurs d’innovation sociale.....	7
Tableau 2 – Volume d’opérations analysées et montants financiers correspondants (vagues 1 et 2) .....	15
Tableau 3 – Répartition des montants et opérations retenues par objectif spécifique vagues 2017 et 2019.....	19
Tableau 4 – Volume et part des opérations, participants et montants associés aux 106 opérations retenues dans le total de chaque axe et PI.....	20
Tableau 5 – Répartition des montants et opérations retenues par types d’opérations.....	20
Tableau 6 – Extraits de la liste des opérations repérées sur les axes 1 et 2.....	22
Tableau 7 - Extraits de liste des opérations repérées sur l’axe 3.....	24
Tableau 8 - Extraits de la liste des opérations repérées sur l’innovation sociale territoriale .....	29
Encadré 9 – Zoom sur Insertion par l’activité économique sociale et solidaire (IAESS) -ATELIER DE LA CITOYENNETE .....	29
Tableau 10 - Extraits de liste des opérations repérées.....	31
Encadré 11 - DE L’IMPACT SOCIAL A LA CHAINE DE VALEUR ELARGIE - FONDA.....	33
Encadré 12 - SIZE UP- ANTROPIA ESSEC .....	33
Encadré 13 - IMPACT CAE : CONCEVOIR ET DEPLOYER UNE METHODOLOGIE D’ETUDE D’IMPACT POUR CAE - COOPERER POUR ENTREPRENDRE.....	34
Encadré 1 – Zoom sur L’évaluation de l’impact social – une approche au cœur du processus de l’innovation et appelée à se développer .....	7
Encadré 2 Zoom sur La Cellule Emploi - CCAS de Valenciennes .....	23
Encadré 3 Inclusion économique des jeunes franciliens de la diversité - MOZAIK RH .....	24
Encadré 4 – Zoom sur l’Accompagnement socio-professionnel de personnes en insertion dans le secteur de la restauration – association ABAPE.....	26
Encadré 5 Zoom sur Insertion 2017 - REGIE DE QUARTIER DU PUY EN VELAY .....	27
Encadré 6 - Parcours de professionnalisation, SERVICE CIVIL INTERNATIONAL REGION NORD .....	27

## 1. Objectifs et périmètre de la note

La présente note vise à apprécier *dans quelle mesure les thèmes constitutifs de l'innovation sociale ont été mis en avant et soutenus dans les programmations des PON FSE et IEJ*. Son contenu a vocation à alimenter les sections 14.5 (**Les progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale, le cas échéant**) des parties B des RAMO 2018 des deux PO concernés.

*Selon l'article 111, paragraphe 4, point g) du règlement (UE) n° 1303/2013, le rapport annuel de mise en œuvre à soumettre en 2019 contient une description **des progrès accomplis dans la réalisation des actions en matière d'innovation sociale**, le cas échéant.*

Cette note actualise et enrichit les premières analyses réalisées en 2017 pour alimenter les parties B des RAMO des deux PON.

Plus spécifiquement, les objectifs poursuivis dans le cadre de l'analyse ici réalisée sont les suivants :

- > Examiner dans quelle mesure et sous quelles modalités, 4 ans après le lancement de la programmation, le FSE a soutenu l'innovation sociale
- > Illustrer concrètement, sur les principaux champs couverts et objectifs poursuivis, les opérations repérées comme socialement innovantes, dans une logique de valorisation et d'essaimage.

La méthodologie mobilisée pour conduire les investigations a principalement reposé sur :

- > une analyse des informations contenues dans les bases de données relatives aux deux POn afin :
  - o d'identifier et de qualifier les opérations et porteurs répondant aux critères de l'innovation sociale ou soutenant l'innovation sociale ;
  - o de dégager une typologie de projets/opérations sur les différents thèmes soutenus par les deux POn.
- > La valorisation des résultats de l'enquête AGD/OI conduite début 2019 dans le cadre de l'évaluation d'impact de l'axe 3 sur les projets innovants en matière d'inclusion sociale
- > Une analyse documentaire du lot 5 de l'évaluation de l'impact de l'IEJ en France relatif aux projets innovants, conduite en 2018 par le cabinet Itinere Conseil.

## 2. L'innovation sociale : éléments de définition et acteurs impliqués

**L'innovation sociale continue de faire appel à des définitions plurielles, aux contours variables, bien qu'une majorité de sources, instituts, observatoires s'accorde à dire - qu'au sens large - elle renvoie à l'élaboration de réponses nouvelles ou différentes à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits.**

### 2.1 Des définitions européennes et nationales qui convergent

Au départ circonscrit au monde de l'entreprise et centré sur la seule mise au point de nouveaux produits ou procédés de fabrication, le concept d'innovation sociale s'inscrit dans un mouvement d'élargissement de l'innovation technologique (cf. Manuel d'Oslo élaboré par l'OCDE).

La Stratégie Europe 2020 a fait de ce concept un facteur d'amélioration d'une « croissance intelligente », figurant dans les règlements d'intervention 2014-2020. *Le règlement (UE) n°1304/2013* justifie les enjeux du soutien accru de l'innovation sociale par le FSE sur la programmation 2014-2020 :

*Article 9 - Le FSE encourage l'innovation sociale dans tous les domaines relevant de son champ d'application, notamment afin **d'expérimenter**, d'évaluer et d'appliquer à grande échelle des **solutions innovantes**, au niveau local ou régional, pour répondre aux **besoins sociaux**, en partenariat avec des acteurs appropriés et en particulier avec des partenaires sociaux.*

*Soutenir l'innovation sociale permet aux politiques de **mieux répondre au changement social** et l'expérimentation et l'évaluation de solutions innovantes avant leur application à plus grande échelle **contribuent à l'amélioration de l'efficacité des politiques**. [...]. La Commission facilite le renforcement des capacités en matière d'innovation sociale, notamment en soutenant l'apprentissage mutuel, en mettant en place des réseaux ainsi qu'en diffusant et en favorisant les bonnes pratiques et méthodes.*

**Au niveau national**, d'autres définitions sont venues préciser ou compléter les dimensions mises en avant par la Commission européenne. Deux aspects reviennent assez régulièrement dans ces définitions :

- ▶ La **réponse à des besoins sociaux nouveaux, non ou mal satisfaits**, consistant à combler les absences sociales du marché et les « angles morts » des politiques sociales à travers des solutions nouvelles, voire des innovations de rupture ;
- ▶ L'élaboration **de nouveaux modes** de production, d'organisation du travail, de financement, de coopération ou d'inclusion dont les caractéristiques permettent de répondre au besoin tout en dégagant une **forte plus-value sociale** pour les parties prenantes ou la société.

En cohérence avec la première note réalisée en 2017, la définition retenue pour qualifier l'innovation sociale est celle proposée par Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS) reprise comme référence par l'AVISE :

*"L'innovation sociale consiste à élaborer des **réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits** dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en **impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés**, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service que le mode d'organisation, de distribution, (...). Elles passent par un processus en plusieurs démarches : **émergence, expérimentation, diffusion, évaluation**."*

Si ces définitions fournissent quelques **repères communs** relatifs aux principes de l'innovation sociale, selon l'approche retenue, le caractère socialement innovant d'un projet ne va pas de soi et **il est souvent**

**difficile de statuer sur le caractère socialement innovant d'une initiative ou d'un projet** (ex : un service déjà mis au point sur un territoire A est-il toujours considéré comme socialement innovant lorsqu'il est dupliqué sur un autre territoire ?).

## La grille de caractérisation de l'innovation sociale

Différents observatoires et instituts ont tenté – tant au niveau national que dans différentes régions de France - de préciser les critères de caractérisation de l'innovation sociale.

**La grille ci-dessous reprend les quatre principaux critères - dont la pondération n'est pas figée - définis dans les principaux outils méthodologiques de l'AVISE<sup>1</sup>, du CSESS et de la BPI<sup>2</sup>** pour déterminer le caractère socialement innovant d'un projet ou d'une initiative. Cette grille a servi de base afin de repérer et d'analyser les opérations soutenues par le FSE et l'IEJ.

**Tableau 1 – Grille/critères de caractérisation des projets porteurs d'innovation sociale**

Critère / question	Définition
Réponse nouvelle à un besoin social non ou mal satisfait	Un besoin social dont les réponses apportées par le territoire d'implantation sont insuffisantes est explicitement identifié. La réponse est nouvelle, nettement distincte des solutions disponibles sur le territoire et s'adapte aux besoins spécifiques du territoire.
Dimension expérimentale et prise de « risque »	Le projet est d'abord déployé sur un mode expérimental (phase test, évaluation, ajustements) par essais erreurs. Quelle est l'intensité de l'innovation (incrémentale ou radicale) ?
Implication des acteurs concernés	Le projet implique les parties prenantes à toutes les étapes du projet de l'identification du besoin jusqu'aux solutions. Le projet implique les parties prenantes dans sa gouvernance et s'attache à partager la valeur économique produite avec toute la société
Génération d'autres effets positifs en lien avec des enjeux sociétaux	Le projet est sensible à son impact environnemental, social, économique : mobilité, logement, cohésion sociale, énergie, recyclage. Le projet vise la création d'emplois durables

### Encadré 1 – Zoom sur L'évaluation de l'impact social – une approche au cœur du processus de l'innovation et appelée à se développer

Comme mentionné précédemment, les innovations sociales passent par un processus en plusieurs démarches : **émergence, expérimentation, diffusion, évaluation.**

L'impact social tel que défini par le Conseil supérieur de l'ESS consiste en un « ensemble des conséquences des activités d'une organisation, tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire que sur ses parties prenantes internes (salariés bénévoles) ou sur la société en général. **Cet impact social est issu de la capacité à anticiper des besoins pas ou mal satisfaits et à y répondre via des missions de prévention, réparation ou compensation.** Il se traduit en termes de bien-être individuel, de comportements, de capacités, de pratiques sectorielles, d'innovations sociales ou de décisions publiques ».

<sup>1</sup> L'élaboration de la grille de caractérisation s'est appuyée sur le travail de l'AVISE pour ensuite être adaptée aux contraintes méthodologiques de la commande.

<sup>2</sup> Lien vers guide Innovation Nouvelle Génération - Bpifrance

Ce type d'évaluation est encouragée depuis quelques années (l'AVISE a lancé un appel à projets spécifique sur cette approche, détaillé *infra*, et la conduite d'évaluation de l'impact social est fortement recommandée par le Comité d'évaluation du PIC pour les **projets retenus dans le cadre de l'appel à projets 100% inclusion**).

Plus spécifiquement, ce type d'évaluation est recommandé dès lors que la finalité de la démarche est d'objectiver la valeur générée sur le territoire par le projet, et de mesurer l'effet levier du financement public. Elle construit notamment des arguments de type :

### **1€ investi dans le projet = X€ de valeur générée sur le territoire**

Cette démarche permet **d'objectiver des résultats intermédiaires** difficilement valorisables autrement et d'être créditée de l'effet démultiplicateur associé au nombre de bénéficiaires concernés (valoriser le travail fait même si les objectifs sont partiellement atteints).

Cette démarche se déploie dans un cadre analytique solide d'un point de vue académique et peut mobiliser les **méthodologies de mesure les plus élaborées** comme celle de l'évaluation contrefactuelle. Les preuves sont ainsi administrées de manière rigoureuse.

L'approche par critère et questionnement relève du faisceau d'indices et vise à fournir une base commune à l'ensemble des personnes et structures impliquées dans ce type d'innovation. Il importe toutefois de rappeler **de quels concepts l'innovation sociale se distingue** afin d'éviter les risques de qualification abusive d'un porteur relevant de l'innovation sociale. Cet encadré<sup>3</sup> reprend plusieurs idées reçues sur l'innovation sociale.

Plusieurs **idées reçues sur la nature des projets** doivent être dépassées pour éviter de qualifier abusivement un projet comme étant porteur d'innovation sociale:

- ▶ **Un projet peut relever de l'économie sociale et solidaire sans pour autant relever de l'innovation sociale ;**
- ▶ **L'innovation sociale n'agit pas uniquement sur les publics fragiles** ou le secteur sanitaire et social mais concerne tous les secteurs d'activité et tout type de bénéficiaire ;
- ▶ **Un projet innovant aux effets positifs directs ou indirects sur la société ne constitue pas forcément un projet d'innovation sociale** : la finalité de répondre à un besoin social non satisfait prévaut sur la recherche de rentabilité économique du projet ;
- ▶ **Projet d'utilité sociale et projet d'innovation sociale ne sont pas synonymes** : tandis que le projet d'utilité sociale renvoie aux effets positifs d'une action sur un territoire auprès d'un groupe de population ou plus globalement de la société, le projet d'innovation sociale porte précisément sur l'élaboration de réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales. Le projet d'innovation sociale peut ainsi s'inscrire en amont d'une démarche plus large d'utilité sociale ;
- ▶ Le caractère totalement nouveau d'un projet sur un territoire ne lui attribue pas forcément la valeur d'un projet d'innovation sociale sur un autre territoire : cette innovation sociale aura un caractère nouveau au regard du contexte de cet autre territoire si elle apporte bien une solution nouvelle à un besoin social peu ou mal couvert, dans un contexte territorial donné.

<sup>3</sup> Source : Mode d'emploi de l'innovation sociale – AVISE – 2014 /Voir *infra*, partie 1.3.1, pour consulter la grille de caractérisation des projets.

## 2.2 Éléments de cadrage stratégique national, panorama des acteurs et financements dédiés

---

### 2.2.1 Le PACTE ESS de novembre 2018 : des mesures visant notamment une plus grande reconnaissance de l'innovation sociale

Le Pacte croissance de l'économie sociale et solidaire<sup>4</sup> présenté le 29 novembre 2018 par le ministre de la Transition écologique et solidaire, François de Rugy et par le Haut-commissaire à l'Économie sociale et solidaire et à l'innovation sociale, Christophe Itier, constitue une stratégie globale de développement de l'économie sociale et solidaire. Ce pacte fixe comme objectifs une meilleure visibilité et stabilité de l'environnement dans lequel évoluent les entreprises de l'ESS, l'émergence de nouveaux leviers de développement et de croissance **ainsi qu'une meilleure reconnaissance des entreprises de l'ESS et de l'innovation sociale en France et au sein de l'Union européenne.**

Trois enjeux sont définis dans le pacte de croissance<sup>5</sup>:

1. *Libérer les énergies des entreprises de l'économie sociale et solidaire*
2. *Renforcer l'influence et le pouvoir d'agir de l'économie sociale et solidaire*
3. *Placer l'économie sociale et solidaire au cœur de l'agenda européen et international.*

Au travers du premier enjeu, il s'agit de rendre plus efficiente la performance du modèle économique des entreprises de l'ESS pour en garantir un impact social et environnemental fort. Les entreprises de l'ESS rencontrent actuellement des difficultés de financement que ce soit en phase d'amorçage des projets et lors de la mise à l'échelle. L'obtention de l'agrément Entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS) est par ailleurs peu répandu alors même que ce dernier est nécessaire pour l'obtention de financements solidaires. Afin de répondre aux besoins et de pallier les freins auxquels sont confrontés les entreprises de l'ESS, le Pacte de croissance prévoit plusieurs actions portant sur :

- **le financement de l'ESS, via la mise** en place d'outils favorisant le financement,
- le développement de l'entrepreneuriat social,
- **une plus grande reconnaissance de l'innovation sociale en faveur de son expansion.**

Ce dernier objectif prévoit les mesures suivantes :

- Créer d'ici à 2020 un référentiel pour qualifier l'innovation sociale
- Mettre en place un fonds de promotion de l'évaluation de l'impact social et environnemental d'ici fin 2019
- Contribuer au renforcement des écosystèmes territoriaux *via* la labellisation *Territoires French Impact* dont la mission est de fédérer les communautés locales d'acteurs de l'innovation sociale. Le processus de labélisation devait débuter au 1er trimestre 2019.
- Rendre possible une plus grande diffusion de l'innovation sociale dans les politiques publiques grâce au *French Impact (détaillé ci-dessous)*, comme c'est le cas pour 22 entreprises de l'ESS.

---

<sup>4</sup> <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/PacteESS%20Vdef.pdf>

<sup>5</sup> <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/PacteESS%20Vdef.pdf>

- Créer un réseau de référents de l'ESS pour faciliter un dialogue rapproché avec les administrations. Ce dernier prendra appui sur le guichet France Expérimentation et son rôle sera de lever les freins réglementaires pour les projets innovants.
- Relancer le programme de contrats à impact social (CSI) expérimenté en 2015 qui permet de financer les projets portés par des opérateurs de l'ESS avec la participation d'investisseurs privés et l'intervention de l'Etat comme tiers-payeur. Cette seconde phase prévue pour 2020 sera simplifiée et plus en lien avec les collectivités territoriales.

Le second enjeu du Pacte porte sur le renforcement de l'influence et de la capacité d'action de l'économie sociale et solidaire. Le pacte de croissance tend à faire de l'ESS un des piliers de l'économie du futur. Pour que cela soit possible, il s'agit notamment de rendre plus lisible l'action de l'ESS et de lui donner une forme de reconnaissance et de représentation au sein de l'économie.

Enfin, **le Pacte de croissance doit permettre à l'économie sociale et solidaire de s'inscrire au cœur de l'agenda international.** Parce que ces objectifs sont couplés avec une démarche en faveur du développement durable et en continuation du Sommet de Göteborg du 17 novembre 2017, le pacte entend renforcer la politique européenne et internationale de la France en faveur de l'ESS en favorisant les synergies entre Etats, acteurs internationaux ou institutions. Cela passe par une volonté de :

- Favoriser l'intégration de l'ESS dans les politiques européennes en inscrivant dans les priorités des divers fonds européens tels que le FSE, le FEDER, EU Invest, Erasmus+.
- Créer des opérateurs intermédiaires de proximité dont la mission sera de faciliter l'accès aux fonds européens en fluidifiant et sécurisant l'accès aux fonds.
- Organiser une rencontre internationale des Etats à l'occasion du Sommet des deux rives du G7 et du G20 en 2019 en France, mobilisant les acteurs et institutions de l'ESS pour parler du développement de cette dernière et de l'innovation sociale.

## 2.2.2 Les financements dédiés au soutien de l'innovation sociale en France

Il existe en France depuis plusieurs années différents fonds/instruments financiers nationaux qui soutiennent l'innovation sociale dont le fonds NOV'ESS, le PIA ESS et le FISO.

### Le volet ESS du Programme d'investissements d'avenir<sup>6</sup> (PIA)

Une enveloppe spécifique de 100 M€ du Programme d'Investissements d'avenir<sup>7</sup> est réservée au financement de projets des structures de l'ESS dont la gestion a été confiée à la Caisse des dépôts. Elle a pour objet le développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire grâce à des apports de quasi-fonds propres issus de près de 2 000 entreprises du secteur de l'ESS, principalement sous forme de prêts participatifs ou de contrats d'apports associatifs avec droit de reprise.

La gestion de l'action « financement de l'ESS » repose sur deux modes d'intervention :

- > un cofinancement des investissements par le PIA et des partenaires financiers, nationaux ou régionaux, retenus à l'issue d'un appel à candidatures ouvert jusqu'en 2015 et dont la liste des partenaires finaux est présentée dans le cadre de l'annuaire des partenaires du PIA ESS<sup>8</sup>,

<sup>6</sup> Programme d'investissements d'avenir : Rapport du comité d'examen à mi-parcours, 2016

[http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/29-03-2016-rapport\\_comite\\_pia\\_1.pdf](http://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/29-03-2016-rapport_comite_pia_1.pdf)

<sup>7</sup> Créé par la loi de finances rectificative n°2010-237 du 9 mars 2010

<sup>8</sup> Annuaire des partenaires du PIA ESS

[https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/medias/pia/annuaire\\_partenaires\\_financiers\\_ess\\_01102013.pdf](https://www.caissedesdepots.fr/sites/default/files/medias/pia/annuaire_partenaires_financiers_ess_01102013.pdf)

- > en complément de la procédure de l'appel à candidatures, le financement direct de projets peut se faire *via* l'appel à projets sectoriels en cohérence avec les ambitions générales du PIA dont certains appels à projets vont jusqu'en 2023.

## Le fonds Nov'ESS

Initié par la Caisse des dépôts et géré par Mandarine Gestion en partenariat avec INCO, ce fonds a pour objectif de soutenir le développement de projets d'entreprises solidaires socialement innovants. Il s'adresse aux structures relevant du statut d'entreprise de l'ESS ou porteuses de l'agrément ESUS, ainsi qu'aux structures entrant dans les critères de la loi ESS du 31 juillet 2014.

Doté de 100 M€, ce fonds intervient en fonds propres et quasi fonds propres sur tout le périmètre de la loi ESS. A travers ce fonds, les co-investisseurs entendent soutenir la transition et le changement d'échelle de l'ESS. Le fonds cible en priorité les associations et entreprises sociales porteuses de projets de grande envergure (investissements compris entre 1 et 5 M€). Il intervient également pour faire émerger des projets innovants à forte valeur ajoutée et des projets en phase d'accélération (investissements compris entre 100 000 et 500 000 €).

Ce fonds d'investissement est doté d'un outil de mesure de l'impact social : « *Mesure et suivi de l'impact social* » (MESIS) qui permet d'évaluer l'impact des projets grâce à des indicateurs sectoriels mais aussi d'indicateurs transversaux.

## Le fonds d'innovation sociale (FISO)

Doté d'une capacité publique de 20 M€, ce fonds dans sa première version avait pour objectif de financer des projets socialement innovants, correspondant à des besoins sociaux non satisfaits. Cofinancé à parité par l'État et les Régions et géré par Bpifrance, sa mise en œuvre comprenait deux phases : une première phase d'expérimentation avec 9 régions mobilisait des ressources budgétaires de l'État, à hauteur de 10 M€. Une fois évalués les résultats de cette expérimentation, une seconde tranche de 10 M€ devait être mobilisée afin d'élargir le FISO à davantage de régions. L'aide couvre au maximum 50% du montant des dépenses éligibles et se matérialise soit sous forme d'une avance remboursable (30 000 euros), soit sous la forme d'un prêt à taux zéro pour l'innovation (50 000 euros), de plus, l'aide total accordée est limitée aux fonds propres ou quasi-propres de l'entreprise.

Dans le cadre du Pacte de croissance, il est prévu que le fonds d'innovation sociale (FISO) #2 soit reconduit. Il disposera de **21 M€ et sera lancé en partenariat avec Bpifrance et les régions volontaires**. FISO #2 doit, grâce à la mobilisation de l'Etat et des Régions, doubler le montant des financements accordés dans le cadre du FISO #1, l'objectif étant de financer 200 projets innovants dans les territoires.

## Le French Impact

Toujours dans le cadre du Pacte de Croissance et *via* le French Impact, trois fonds d'amorçage devraient voir le jour avec pour partenaire INCO, Make Senses et RING et comme investisseurs potentiels la Caisse des dépôts, Bpifrance, BNP Paribas et Mirova. L'objectif de financement est de 80 M€ et pourrait soutenir à terme une centaine d'entreprises bénéficiant par ailleurs d'un accompagnement financé par l'Etat.

**Le French Impact** est une association loi 1901 ayant pour ambition d'être « la bannière nationale » de l'écosystème de l'innovation sociale et environnementale sur le même modèle que la French Tech pour l'écosystème des start-up. Il vise à fédérer les acteurs de l'innovation sociale et à créer les conditions favorables à l'innovation et au changement d'échelle des projets d'innovation sociale afin qu'ils puissent constituer des solutions nationales.

### 2.2.3 Panorama synthétique des innovateurs sociaux et de l'écosystème de soutien à l'innovation sociale

Globalement, l'innovation sociale ne se réduit pas à un produit ou un procédé. Elle apparaît relever autant du processus que du résultat et s'élargit vers d'autres acteurs que l'entreprise.

Ainsi **différents types d'acteurs**, aussi bien publics que privés, peuvent développer des projets d'innovation sociale :

- ▶ **Les entreprises sociales et associations** : elles conçoivent plutôt l'innovation comme une méthode d'élaboration de produits et de services nouveaux répondant à des besoins mal couverts. On retrouve dans le profil de porteurs et les démarches :
  - des démarches entrepreneuriales dont les activités économiques, génératrices de recettes, sont mises au profit de la mission sociale des organisations.
  - la figure de l'entrepreneur social, dont le dynamisme, la créativité et le leadership sont déterminants dans l'accomplissement de la finalité sociale de son entreprise.
- ▶ **Le secteur privé *stricto sensu*** avec les fondations d'entreprises dont le nombre se développe rapidement ces dernières années : SNCF, fondation Crédit coopératif qui a mis en place le Prix de l'initiative en Economie sociale, Fabrique Aviva, La Poste etc.
- ▶ **Les acteurs publics et parapublics**: on retrouve ici l'Etat, les Conseils régionaux et dans une moindre mesure les Conseils départementaux qui cherchent à réinterroger la façon dont sont conçues et mises en œuvre leurs politiques publiques, en lançant des expérimentations avec un regard pluridisciplinaire (citoyens, designers de services, urbanistes...). De plus en plus de structures soutenues par les pouvoirs publics encouragent l'innovation sociale et l'entrepreneuriat social *via* la mise en place d'incubateurs, de programmes d'accélération, de pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), d'appel à projets spécifiques dans certaines filières etc.
- ▶ **Les citoyens** : on parle alors d'innovation sociale citoyenne. Des citoyens bénévoles et volontaires s'engagent pour concevoir de nouvelles solutions afin de répondre à certains défis sociaux/sociétaux contemporains.

Les projets d'innovation sociale sont appuyés de manière croissante par des acteurs relevant d'un écosystème en constante évolution et dont certains sont soutenus par le FSE. Il existe encore très peu de professionnels affichant une offre d'accompagnement ou de financement spécifiquement dédiée à l'innovation sociale. Toutefois cette offre se structure et parmi les acteurs composant l'écosystème de l'accompagnement et de la valorisation de l'innovation sociale, on distingue ceux qui sont chargés :

- > d'informer et d'orienter (Avisé, CRESS, Instituts ou laboratoires de recherche) ;
- > de financer (FSE, France Active, Fondations MACIF, Crédit coopératif ...) ;
- > d'accompagner (accompagnateurs généralistes comme le Réseau entreprendre, France Active, les couveuses/pépinières, coopératives d'activité et d'emploi (CAE), incubateurs/accélération, Réseaux ou Pôle de l'économie sociale et solidaire, unions régionales des sociétés coopératives et participatives - URSCOP).

## 3. Modalités de prise en compte de l'innovation sociale dans les POn FSE et IEJ

### 3.1 L'innovation sociale dans le POn FSE « Emploi Inclusion » 2014-2020

L'innovation sociale, affichée comme une priorité dans les règlements, se retrouve fortement présente dans la stratégie du POn FSE et dans les principes directeurs de sélection des opérations.

#### 3.1.1 Une prise en compte transversale dans la stratégie et les principes directeurs de sélection

La promotion de l'innovation sociale constitue le 6<sup>e</sup> défi de la stratégie du POn FSE Emploi-Inclusion « *développer les projets d'innovation sociale créateurs d'emplois et de cohésion sociale* », notamment dans :

- ▶ l'accompagnement vers l'emploi,
- ▶ les modes de construction des parcours d'insertion,
- ▶ la coordination des acteurs et des étapes de parcours,
- ▶ l'implication des personnes bénéficiaires et de mobilisation des employeurs.

L'enjeu est de **renouveler les pratiques d'accompagnement et l'offre d'insertion** et de concevoir des réponses aux défis sociétaux, sociaux et environnementaux.

Dans les trois axes du POn, **la dimension innovante est un principe directeur régissant la sélection des opérations**. L'innovation sociale en particulier doit contribuer à moderniser et adapter les prestations de service à la diversité des attentes et des besoins des publics concernés, notamment dans les secteurs émergents.

- ▶ Dans **l'axe 1**, l'innovation sociale concerne notamment les services d'accompagnement à l'emploi, contribuant à acquérir des compétences pour l'apprentissage tout au long de la vie et une attention particulière est portée au « *développement et à la consolidation des structures d'utilité sociale (création et reprise) [...] compte tenu des besoins à satisfaire et de leurs apports en matière de production, de redistribution et de création d'emplois non délocalisables* ».
- ▶ Dans **l'axe 2**, l'innovation sociale vise à promouvoir un emploi durable et de qualité.
- ▶ Dans **l'axe 3**, l'innovation sociale est attendue sur deux types d'actions en particulier : d'une part les cadres de coordination et la gouvernance territoriale afin de contribuer au renouvellement de l'offre d'insertion et d'autre part la modélisation, la capitalisation et l'évaluation des expériences en matière d'innovation sociale ainsi que l'ingénierie de projets en faveur du développement de l'innovation sociale.

#### 3.1.2 L'innovation sociale directement ciblée sous l'objectif spécifique 3 de l'axe 3 du POn FSE

L'innovation sociale fait l'objet d'un soutien spécifique et affiché dans le cadre de l'OS 3 de l'axe 3 : « **développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire** » qui vise à repenser la gouvernance de l'offre d'insertion et à en

renouveler son contenu pour en améliorer l'efficacité et la lisibilité<sup>9</sup>. Les types d'actions en lien avec l'innovation sociale et identifiés sous cet OS peuvent être regroupés en trois « groupes »/catégories :

- **l'appui à la définition et à la mise en œuvre des pactes territoriaux et autres cadres de coordination ad hoc afin d'améliorer** la gouvernance des stratégies territoriales d'insertion
  - les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) sont notamment ciblés dès lors qu'ils apportent des solutions innovantes en matière d'insertion des publics en difficulté eu égard aux défis environnementaux (chantiers de réhabilitation des milieux naturels et de préservation de la biodiversité) et aux besoins sociaux ;
- **le soutien aux projets ou démarches socialement innovants**
  - projets porteurs de réponses nouvelles à des besoins émergents (renouvellement de l'offre d'insertion, implication des personnes bénéficiaires, etc.) ;
  - projets innovants eu égard aux défis environnementaux et aux besoins sociaux.
- **le déploiement d'outils, études, accompagnement des projets d'innovation sociale**
  - projets de modélisation, de capitalisation et d'évaluation des expériences en matière d'innovation sociale et d'ingénierie de projets en faveur du développement de l'innovation sociale .

### 3.1.3 Une capitalisation de l'innovation sociale intégrée dans l'assistance technique nationale

Enfin, au titre de l'assistance technique (axe 4, OS 2), 2 « *Communiquer sur les actions susceptibles de faire l'objet d'un cofinancement FSE, valoriser et faire connaître les bonnes pratiques et initiatives exemplaires et novatrices et les résultats et l'impact des expérimentations conduites* », l'innovation sociale doit être abordée dans les opérations de communication et de capitalisation afin de montrer sa plus-value et de favoriser les transferts de bonnes pratiques et de savoir-faire pour faire évoluer les politiques publiques.

## 3.2 L'innovation sociale dans le POn IEJ

---

A la différence du POn FSE, l'innovation sociale n'est pas directement ciblée ou mentionnée dans le POn IEJ, bien que soit affichée l'ambition de favoriser l'émergence de dispositifs expérimentaux et innovants, conformément à l'esprit du FSE et que « *les opérations innovantes et les opérations collectives sont à privilégier* ».

Le programme opérationnel national précise simplement que « les projets à conduire devront porter une attention particulière au principe [...] de la stimulation de l'innovation ». Les documents-cadre (règlements européens, programmes opérationnels) ne précisent pas les résultats attendus en matière d'innovation. Au niveau de la DGEFP, l'innovation ne fait pas partie des objectifs prioritaires.

---

<sup>9</sup> Evaluation thématique de 2011 sur l'offre d'insertion dans les territoires – Amnyos-Edater

## 4. Méthodologie de recensement des opérations

L'actualisation de cette deuxième note sur la contribution des POn en faveur de l'innovation sociale a reposé sur la méthodologie suivante :

- Analyse du contenu des informations relatives aux opérations (recherche textuelle et manuelle)
- Valorisation des résultats de l'enquête AGD/OI conduite début 2019 dans le cadre de l'évaluation d'impact de l'axe 3 sur les projets innovants en matière d'inclusion sociale
- Analyse documentaire du lot 5 de l'évaluation de l'impact de l'IEJ en France relatif aux projets innovants, conduite en 2018.

### 4.1 Périmètre d'analyse des données et bases exploitées

L'analyse de la prise en compte de l'innovation sociale dans les deux POn s'appuie sur les bases de données transmises par la DGEFP (extraites de MdFSE à la date du 9 mars 2019). L'analyse a uniquement porté sur les opérations nouvellement programmées depuis la précédente note (données arrêtées au 4 mars 2017) et programmées jusqu'au 31 décembre 2018.

Globalement le volume d'opérations analysées et les montants financiers correspondants sont légèrement inférieurs à la première vague. En effet, à l'échelle des deux POn, la « vague 2019 » couvre 6 646 opérations représentant 1,8 Md€ en coût total (montant programmé) contre 6 843 opérations et 2,2 Md€ pour la vague 1. Cette baisse est en partie imputable à l'IEJ dont la programmation a été prolongée mais dans des volumes financiers inférieurs.

**Tableau 2 – Volume d'opérations analysées et montants financiers correspondants (vagues 1 et 2)**

POn	Vague 2017			Vague 2019			Total vagues 1 et 2		
	Nb opérations	Montant UE prog	Montant CT	Nb opérations	Montant UE prog	Montant CT	Nb opérations	Montant UE prog	Montant CT
Pon IEJ	425	465,4	509,4	102	122,8	134,8	527	588,2	644,2
Pon FSE	6 843	976,6	2 234,3	6 646	785,4	1 704,0	13 489	1 761,9	3 938,2
<b>Total</b>	<b>7268</b>	1 441,9	2 743,7	<b>6 748</b>	908,2	1 838,8	<b>14 016</b>	2 350,1	4 582,4

Trois bases ont été exploitées et croisées :

- ▶ la base opérations intégrant des données physiques et financières sur la nature des opérations et des porteurs de projets cofinancés ;
- ▶ l'extraction ad-hoc de MDFSE comprenant des informations qualitatives sur le descriptif des opérations et des actions soutenues ;
- ▶ les bases individuelles des participants des axes 1, 2 et 3.

Par rapport à la précédente note, l'extraction de MDFSE contenait des informations qualitatives plus riches (contenu des actions, bilan des réalisations) mais également plus synthétiques. Les informations relatives aux participants entrés ont également fait l'objet d'un traitement.

## 4.2 Méthodologie détaillée

---

### 4.1.2. Une analyse textuelle par mot-clef des informations relatives au contenu des opérations

A l'instar de la première note, il a été décidé dans un premier temps de baser le repérage des projets sur une analyse textuelle par mot-clef et groupe de mots-clefs relatifs aux 4 grands critères de caractérisation de l'aspect socialement innovant d'un projet (identifiés dans la partie « définition »). Cette recherche a porté sur les **informations relatives aux 6 748 opérations (hors AT) programmées sur les deux POn** ; *nom du porteur, libellé des opérations, codification de l'opération, description détaillée des opérations, intitulé de l'appel à projets etc.* De manière transversale les mots suivants ont été recherchés dans le contenu des opérations :

- > « Innovation sociale » / « innovations sociales » / « socialement innovant ».
- > « Innovation » « innovant »
- > « besoin social non satisfait / besoins sociaux mal satisfaits / besoin social non satisfait / etc. »
- > « Impact social » / « impact environnemental » / « évaluation de l'impact »
- > « PTCE Pôle territorial de coopération économique »

### 4.2.1 Une analyse spécifiques des opérations soutenues par les porteurs de projets déjà identifiés lors de la première note

Les opérations programmées sur la deuxième vague d'opérations et ayant été portées par des bénéficiaires déjà identifiés lors de la première vague ont fait l'objet d'une analyse spécifique. Une partie de ces opérations sont des prolongations d'opérations socialement innovantes repérées lors de la première note. La valorisation des opérations, figurant dans la partie 5, s'est concentrée sur les opérations « nouvelles » portées par des bénéficiaires n'ayant pas déjà été identifiés lors de la vague 1.

### 4.2.2 Une analyse approfondie des résultats du volet innovation sociale de l'enquête AGD/OI conduite dans le cadre de l'évaluation de l'axe 3

La méthodologie de recensement des opérations socialement innovantes a été enrichie des résultats de l'enquête adressée début 2019 à l'ensemble des organismes gestionnaires (AGD/OI) dans le cadre de l'évaluation d'impact de l'axe 3 sur l'impact du FSE. Une des question portait spécifiquement sur l'innovation sociale et plus spécifiquement les gestionnaires avaient à répondre aux questions suivantes :

1. Le FSE a-t-il permis de favoriser l'émergence d'innovation(s) sociale(s) ?
2. Et si oui de préciser lesquelles ?

En outre les gestionnaires avaient la possibilité de formuler, de manière libre, des observations ou des recommandations concernant l'innovation sociale.

Les réponses à ces questions ont été exploitées en détail et les opérations remontées comme étant socialement innovantes ont fait l'objet d'une analyse particulière. Toutefois, dans la mesure où peu de répondants ont remonté les numéros d'opérations identifiées, il n'a pas été possible de retrouver l'ensemble des opérations dans la base FSE. Pour les numéros d'opérations remontés, effectivement retrouvés dans les bases opérations et n'ayant pas été identifiés dans le cadre de l'analyse textuelle, les opérations correspondantes ont été intégrés à la liste finale retenue (quand elles rentraient bien dans le périmètre couvert).

Si cette nouvelle source d'information a permis de remonter des opérations qui n'avaient pas été identifiées aux travers de l'analyse textuelle, elle a également révélé les disparités dans l'interprétation que les acteurs se font du concept d'innovation sociale.

### 4.2.3 Exploitation des opérations identifiées dans le cadre du lot 5 de l'évaluation IEJ

En outre concernant spécifiquement le POn IEJ, le recensement des opérations de la vague 2 a intégré les 12 opérations portées au titre du POn IEJ et retenues dans la liste des projets sur laquelle s'est basé le lot 5 de l'évaluation d'impact de l'IEJ « Evaluation des projets expérimentaux et/ou innovants nationaux et/ou régionaux financés par l'IEJ entre 2014 et 2017 » produite par Itinere Conseil fin 2018. 3 de ces opérations ont été retenues, les autres relevant de la vague 1.

## 4.3 Typologie d'opérations retenues

La typologie d'opérations retenues distingue :

- d'une part les projets/opérations/initiatives considérés comme socialement innovants ;
- d'autre part les **acteurs ou structures relevant de l'écosystème de l'innovation sociale** et remplissant des fonctions d'animation, d'information, de valorisation de l'innovation sociale (CRESS, AVISE) ou d'accompagnement d'innovateurs sociaux (sans pour autant être forcément porteuses d'un projet socialement innovant).

Plus précisément, **les 4 catégories d'opérations retenues** lors de la précédente note ont été reprises, auxquelles a été ajoutée **une cinquième catégorie renvoyant à l'évaluation de l'impact social**. Cette dernière catégorie renvoie aux opérations soutenues dans le cadre d'un appel à projets porté par l'AVISE et présenté dans la partie suivante. Ces catégories renvoient à des logiques de soutien du FSE à l'innovation sociale directes ou plus diffuses. Leur périmètre est détaillé ci-dessous.

Périmètre des 4 grands types d'opérations retenues	
1. Les projets et démarches socialement innovants, directement soutenus par le FSE	Ces projets s'inscrivent pour certains dans des démarches de création et d'expérimentation, d'évaluation de l'impact social, mais pour la plupart renvoient à des logiques de changement d'échelle (duplication sur un autre territoire, coopération renforcée, essaimage, ou diversification). Le changement d'échelle est directement ciblé par l'appel à projets lancé par l'AVISE sur le changement d'échelle des innovations sociales. Ces projets relèvent de thématiques et domaines variables l'accompagnement vers l'emploi, le développement durable, l'égalité professionnelle, les opérations d'empowerment <sup>10</sup> , l'insertion par l'activité économique avec des approches partenariales innovantes, ciblant des profils de publics en difficulté, répondant à des besoins d'emploi dans des secteurs émergents ou le domaine environnemental
2. les opérations de diagnostic, d'études, de schémas, d'outils en	Ces opérations sont généralement portées par des collectivités territoriales, pôles ou structures de l'ESS (AVISE, CRESS, Maisons de l'ESS etc.)

<sup>10</sup> Référence à une réappropriation / reprise du pouvoir par les individus eux-mêmes.

matière d'innovation sociale.	
3. Opérations de soutien à l'entrepreneuriat social et aux entreprises sociales	Cette catégorie envoie au financement de réseaux ou structures d'accompagnement ciblant les entrepreneurs sociaux et l'innovation sociale, à la mise en place d'incubateurs ou de générateurs d'entreprises sociales, de programmes d'appui à l'émergence, etc.
4. Opérations « d'innovation sociale territoriale	Cette catégorie forme un groupe relativement hétérogène, composé de projets de territoire innovants (ex : accès aux services de proximité dans des territoires enclavés), des PTCE, d'opérations de recherche d'innovation sociale dans les cadres de coordination et la gouvernance de l'offre d'insertion (relation IAE et entreprise, clauses d'insertion, projets de PLIE) et l'ingénierie des parcours d'insertion en vue de renouveler l'offre.
5. Opérations d'évaluation de l'impact social	Cette catégorie concerne les opérations retenues dans le cadre de l'appel à projets d'évaluation d'impact social publié par l'AVISE. L'impact social est défini précédemment.

## Bilan du recensement des opérations relevant du champ de l'innovation sociale

Au total sur la vague 2019, sur les 6 646 opérations programmées analysées, 224 opérations ont été pré-identifiées comme pouvant relever *a priori* de l'innovation sociale. Cette liste est issue de l'analyse textuelle et de la recherche dans l'intitulé de nom des porteurs, des principaux acteurs et réseaux pré-identifiés dans la phase de définition de l'écosystème de l'innovation sociale (AVISE, CRESS etc.).

Cette liste a été enrichie des opérations remontées dans le cadre de l'enquête axe 3 et ayant pu être retrouvée dans la base MDFSE à partir du numéro d'opération (seules les opérations programmées après mars 2017 ont été retenues (date de début de la période d'analyse)). L'appréciation du caractère socialement innovant des projets a porté sur cette base d'opérations.. La grille de caractérisation de l'innovation sociale (démarche expérimentale, réponse nouvelle, etc.) a été appliquée avec une certaine souplesse<sup>11</sup> à l'analyse des informations relatives à la description des opérations.

Cette méthodologie d'identification - mixant recherche textuelle « automatique » et repérage manuel en fonction des noms des porteurs – ne prétend pas avoir abouti à un repérage exhaustif des projets socialement innovants. Elle a toutefois permis de cibler un groupe d'opérations dont l'analyse plus fine a conduit à dégager une typologie d'opérations et de structures socialement innovantes ou soutenant l'innovation sociale, et à préciser les modalités de soutien du FSE à l'innovation sociale.

**L'intégration d'opérations remontées par les services gestionnaires vient enrichir la méthodologie mobilisée dans le cadre de la première note.**

**Au total, 111 opérations finalement ont été retenues dans le périmètre de l'innovation sociale dont 106 relevant du POn FSE et 5 du POn IEJ.**

<sup>11</sup> Pas nécessaire de remplir l'intégralité des critères pour qu'un projet soit considéré comme socialement innovant

## 5. Le soutien du POn FSE à l'innovation sociale

### 5.1 Bilan chiffré des opérations recensées sur le POn FSE

Les 106 opérations retenues dans le champ de l'innovation sociale au titre du POn FSE représentent un montant total de près de 38 M€ (en coût total) dont 18 M€ de FSE (contre 28,6 M€ sur la première vague pour 91 opérations). **Cela représente 1,6% du total des opérations programmées depuis mars 2017 et 2,2% et du total de crédits UE.** Sous l'OS 3 de l'axe 3, sous lequel l'innovation sociale est notamment ciblée, ces parts s'élèvent à 7% et 6 %. En termes de répartition par PI et OS, les deux tiers (65%) des opérations retenues relèvent de l'axe 3, et l'objectif spécifique 3 de l'axe 3 concentre à lui seul un quart des opérations (26).

**Un quart seulement des opérations compte des participants, pour un volume total de 7 300 participants (1% du total du POn).**

La hausse du nombre d'opérations identifiées et de crédits associés (alors même que le volume total d'opérations analysées est inférieur à la première vague) est en partie imputable aux opérations remontées par les services gestionnaires dans le cadre de l'évaluation de l'enquête menée sur l'axe 3. Par rapport à la première vague, on observe une baisse du poids de l'axe 1 au profit de l'axe 3, notamment de l'OS 1 de l'axe 3.

Le tableau ci-dessous décline par axe et objectif spécifique, les volumes d'opérations et les crédits associés des dossiers retenus dans les deux « vagues » d'analyse. Au niveau territorial, la Picardie, la Lorraine et la Bretagne sont des régions dans lesquelles on observe une bonne représentation des démarche socialement innovantes.

**Tableau 3 – Répartition des montants et opérations retenues par objectif spécifique vagues 2017 et 2019**

Axes / PI/ OS	Nombre d'opérations						Montants financiers en CT					
	Vague 2019		Vague 2017		Total vagues 1 et 2		Vague 2019		Vague 2017		Total vagues 1 et 2	
	vol	%	vol	%	vol	%	M€	%	M€	%	M€	%
<b>Axe 1</b>	<b>25</b>	<b>23,6%</b>	<b>24</b>	<b>26,4%</b>	<b>49</b>	<b>24,9%</b>	<b>12,3</b>	<b>32,2%</b>	<b>12,6</b>	<b>43,9%</b>	<b>24,9</b>	<b>37,2%</b>
11011	1	0,9%		0,0%	1	0,5%	0,3	0,8%	0,0	0,0%	0,3	0,4%
1811	3	2,8%	1	1,1%	4	2,0%	1,1	2,8%	1,3	4,5%	2,3	3,5%
1831	13	12,3%	10	11,0%	23	11,7%	4,2	10,9%	2,6	9,2%	6,8	10,2%
1832	6	5,7%	7	7,7%	13	6,6%	6,7	17,4%	5,3	18,5%	12,0	17,9%
1871	2	1,9%	6	6,6%	8	4,1%	0,1	0,4%	3,3	11,7%	3,5	5,2%
<b>Axe 2</b>	<b>12</b>	<b>11,3%</b>	<b>9</b>	<b>9,9%</b>	<b>21</b>	<b>10,7%</b>	<b>4,5</b>	<b>11,8%</b>	<b>3,5</b>	<b>12,2%</b>	<b>8,0</b>	<b>11,9%</b>
2851	7	6,6%	6	6,6%	13	6,6%	3,0	8,0%	3,2	11,1%	6,2	9,3%
2852	4	3,8%	3	3,3%	7	3,6%	1,1	2,9%	0,3	1,1%	1,4	2,1%
2853	1	0,9%		0,0%	1	0,5%	0,4	0,9%	0,0	0,0%	0,4	0,5%
<b>Axe 3</b>	<b>69</b>	<b>65,1%</b>	<b>58</b>	<b>63,7%</b>	<b>127</b>	<b>64,5%</b>	<b>21,4</b>	<b>56,0%</b>	<b>12,6</b>	<b>44,0%</b>	<b>34,0</b>	<b>50,9%</b>
3911	31	29,2%	14	15,4%	45	22,8%	10,9	28,6%	3,4	11,8%	14,3	21,4%
3912	12	11,3%	5	5,5%	17	8,6%	6,0	15,6%	1,8	6,3%	7,8	11,6%
3913	26	24,5%	39	42,9%	65	33,0%	4,5	11,8%	7,4	25,9%	11,9	17,8%
<b>Total</b>	<b>106</b>	<b>100,0%</b>	<b>91</b>	<b>100,0%</b>	<b>197</b>	<b>100,0%</b>	<b>38,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>28,6</b>	<b>100,0%</b>	<b>66,8</b>	<b>100,0%</b>

**Tableau 4 – Volume et part des opérations, participants et montants associés aux 106 opérations retenues dans le total de chaque axe et PI**

OS	Opérations retenues								Total POn			
	Participants		Opérations		Montant UE prog		Montant CT		Participa nts	Nb opéra tions	Montant UE prog	Montant CT
	Vol	%*	Vol	%	M€	%	M€	%				
<b>Vague 2019</b>	<b>7293</b>	<b>1,0%</b>	<b>106</b>	<b>1,6%</b>	<b>18,5</b>	<b>2%</b>	<b>38,2</b>	<b>2%</b>	<b>720 332</b>	<b>6 646</b>	<b>785,4</b>	<b>1 704</b>
Axe 1	1428	0,9%	25	3,2%	5,8	6%	12,3	6%	160 270	791	95,6	207,2
Axe 2	21	0,1%	12	3,8%	2,1	1%	4,5	1%	39 256	312	159,1	325,9
Axe 3	5844	1,1%	68	1,2%	10,6	2%	21,3	2%	520 806	5 543	530,6	1 170,9
OS 1	5743	1%	30	1%	5,3	1%	10,9	1%	500 692	4615	433,0	994,4
OS2			12	2%	3,0	6%	6,0	6%	13 624	561	52,0	97,8
OS3	101	2%	26	7%	2,3	5%	4,5	6%	6 490	367	45,7	78,7
<b>Vague 2017</b>	<b>3363</b>	<b>0,3%</b>	<b>91</b>	<b>1,3%</b>	<b>12,4</b>	<b>1%</b>	<b>28,6</b>	<b>1%</b>	<b>1 312 081</b>	<b>6 843</b>	<b>976,6</b>	<b>2 234,3</b>
Axe 1	1218	0,5%	24	3,7%	5,5	5%	12,6	5%	243 420	654	116,8	266,4
Axe 2			9	1,9%	1,7	1%	3,5	1%	158 073	465	292,7	652,7
Axe 3	2145	0,2%	58	1,0%	5,3	1%	12,6	1%	910 588	5 724	567,0	1 315,2
<b>Total</b>	<b>10656</b>	<b>0,5%</b>	<b>196</b>	<b>1,5%</b>	<b>31,0</b>	<b>2%</b>	<b>66,8</b>	<b>2%</b>	<b>2 032 413</b>	<b>13 489</b>	<b>1 761,9</b>	<b>3 938,2</b>

\* Note de lecture : part des participants comptabilisés sur les opérations socialement innovantes retenues dans le total des participants comptabilisés sur l'axe

L'analyse par type d'opération révèle une répartition globalement similaire à la première vague, **les opérations socialement innovantes représentent 1/3 des opérations (38)**, suivies par les opérations de soutien à l'entrepreneuriat et aux entreprises sociales et les opérations d'innovation sociale territoriale.

**Tableau 5 – Répartition des montants et opérations retenues par types d'opérations**

Type d'opérations	Nombre d'opérations			Montants financiers		
	Vague 2019	Total vagues 1 et 2		Vague 2019	Total vagues 1 et 2	
		vol	M€		%	vol
Opérations ou démarches socialement innovantes	38	70	36%	15,2	27,1	41%
Soutien à l'entrepreneuriat et aux entreprises sociales	30	54	27%	11,6	20,3	30%
Innovation sociale territoriale	24	51	26%	6,1	11,6	17%
Ingénierie, outillage, études et valorisation	11	19	10%	4,8	7,3	11%
Evaluation de l'impact social	3	3	2%	0,6	0,6	1%
<b>Total général</b>	<b>106</b>	<b>197</b>	<b>100%</b>	<b>38,2</b>	<b>66,8</b>	<b>100%</b>

## 5.2 Illustrations des opérations identifiées

---

Cette partie vise à illustrer concrètement, sur les principaux champs couverts et objectifs poursuivis, les principales opérations repérées comme socialement innovantes, dans une logique de valorisation et d'essaimage. Les opérations emblématiques font l'objet de fiches projet détaillées.

> **Les projets et démarches socialement innovants, directement soutenus par le FSE (4.2.2.).**

Ces projets s'inscrivent pour certains dans des démarches de création et d'expérimentation, d'évaluation de l'impact social, mais pour la plupart renvoient à des logiques de changement d'échelle (duplication sur un autre territoire, coopération renforcée, essaimage, ou diversification). Le changement d'échelle est directement ciblé par l'appel à projet lancé par l'AVISE sur le changement d'échelle des innovations sociales.

> **Les opérations de diagnostics, d'études, de schémas ou d'outils** en matière d'innovation sociale. Ces opérations sont généralement portées par des collectivités territoriales, pôles ou structures de l'ESS (AVISE, CRESS, Maisons de l'ESS, etc.) (4.2.3.)

> **Les opérations de soutien à l'entrepreneuriat social et aux entreprises sociales**, qui renvoient au financement de réseaux ou structures d'accompagnement ciblant les entrepreneurs sociaux et l'innovation sociale, à la mise en place d'incubateurs ou de générateurs d'entreprises sociales, de programmes d'appui à l'émergence, etc. (4.2.4.)

> **Les opérations « d'innovation sociale territoriale »**, formant un groupe relativement hétérogène, composé de projets de territoire innovants (ex : accès aux services de proximité dans des territoires enclavés), des PTCE, d'opérations de recherche d'innovation sociale dans les cadres de coordination et la gouvernance de l'offre d'insertion (relation IAE et entreprise, clauses d'insertion, projets de PLIE) et l'ingénierie des parcours d'insertion en vue de renouveler l'offre (4.2.5.).

## 5.2.1 Les opérations et démarches socialement innovantes

Ci-dessous sont déclinées les opérations repérées comme socialement innovantes sur les principaux domaines couverts et objectifs poursuivis par le POn. Ces projets relèvent de thématiques et domaines variables, parmi lesquels figurent des démarches d'accompagnement innovantes à destination des demandeurs d'emploi mobilisant un apprentissage aux usages numériques, l'égalité professionnelle, des opérations de capacitation ou de remobilisation<sup>12</sup>,

Les principaux projets repérés sur les axes 1 et 2 sont détaillées dans le tableaux ci-dessous (non exhaustifs) et deux projets font l'objet de fiche plus détaillées (Cellule Emploi du CCAS de Valenciennes, et projet porté par Mozaik RH).

**Tableau 6 – Extraits de la liste des opérations repérées sur les axes 1 et 2**

Nom de l'opération	Porteur	Axe/PI/OS	Région	Service gest.
Création d'une crèche à vocation d'Insertion Professionnelle LILLOMÔMES	Tandem Plus	1811	Nord-Pas-de-Calais	DIRECCTE Hauts-de-France (site Nord)
Pour proposer des réponses adaptées aux besoins spécifiques et urgentes des familles, le projet a pour finalité la création d'une crèche à vocation d'insertion professionnelle destinée à accueillir les enfants des demandeurs d'emploi (pour au moins 30% de leurs effectifs), prioritairement ceux issus des familles monoparentales ou résidant dans les quartiers de la politique de la ville, qui s'engagent dans une démarche d'accompagnement global pour leur recherche d'emploi.				
AGILITE NUMERIQUE	Maison de l'Emploi, de l'Entreprise et de la Formation du pays de Vitré-porte de Bretagne	1871	Bretagne	DIRECCTE - Bretagne - Service Europe
Le projet qui vise à développer et amplifier une acculturation en matière d'outils et d'usages numériques, consiste à accroître la personnalisation de l'offre de service en direction des demandeurs d'emploi, les accompagner et les inciter à se démarquer dans leur stratégie de recherche d'emploi pour passer d'une situation de demandeur d'emploi à offreur de compétences. Le projet vise l'autonomisation des demandeurs d'emploi afin qu'ils s'approprient les outils et les usages numériques.				
Anticiper et accompagner les démarches de mutations par la qualité de vie au travail	Aract Auvergne Rhône-Alpes	2851	Auvergne	DIRECCTE - Auvergne - Service Europe
Le projet vise à favoriser une concertation sociale régionale afin d'anticiper et de répondre par des pratiques d'innovation sociale, à la mutation économique, sociale et énergétique. Les actions mises en place consistent à accompagner l'allongement de la vie professionnelle par la prévention de la pénibilité. A promouvoir une approche globale de la qualité de vie au travail comme levier de performance, ainsi qu'à soutenir la sécurisation des entreprises et des parcours professionnels des salariés par l'approche territoriale.				
Transition Numérique, les territoires se mobilisent pour accompagner les TPE/PME	ALLIANCE VILLES EMPLOI	2851	Volet national du FSE	MPN
Le projet a pour objectif d'accompagner dans une trentaine de territoires, les TPE/PME concernées par la transition numérique en anticipant leurs besoins de ressources humaines et en leur facilitant l'accès à ces ressources. Il s'agit de contribuer au repérage de dispositifs et d'outils et de les perfectionner, d'en créer de nouveaux et de participer à l'animation d'une plateforme de rencontre entre l'offre et la demande de « bonnes pratiques » des Maisons de l'emploi, ainsi que de développer un « centre de ressources GPTEC Numérique ». Il s'agit par ailleurs d'organiser chaque année une journée découverte et deux actions d'essai afin de permettre à des demandeurs d'emploi d'être recrutés par ces PME/TPE.				

<sup>12</sup> Référence à une réappropriation / reprise du pouvoir par les individus eux-mêmes.

Nom de l'opération	Porteur	Axe/PI/OS	Région	Service gest.
EpiScène	MA SPHERE	2852	Midi-Pyrénées	DIRECCTE - Occitanie -Midi-Py
Créé en 2012, MA Sphère a pour objet de favoriser le développement de la filière économique culturelle et créative par l'intermédiaire de projets de mutualisation, de coopération, d'expérimentation, d'innovation et de promotion. MA Sphère est le premier cluster culturel et créatif de la région Occitanie. Il s'agit ici d'un projet de co-construction avec les entreprises culturelles d'un écosystème d'outils et de méthodes d'accompagnement au changement des pratiques professionnelles pour favoriser l'égalité professionnelle.				
Face Egalité Mixité	Fondation Agir Contre l'Exclusion	2852	Volet national du FSE	MPN
Le projet FACE à pour mission de mobiliser et accompagner les entreprises (notamment les TPE/PME) dans la mise en place de politiques en faveur de la mixité professionnelle, dans une logique territorialisée et de partage (inter-entreprises et avec les parties prenantes du territoire). L'objectif est de sensibiliser et former les entreprises aux enjeux de la mixité professionnelle, de les accompagner dans la mise en œuvre de démarches en faveur de la mixité professionnelle, et d'expérimenter des réseaux territoriaux sur la mixité afin d'ancrer les démarches menées par les entreprises au sein d'un territoire et d'engager une dynamique territoriale globale sur cette thématique.				
Services de proximité et Numérique	Centre d'Insertion des Bois Blancs	2853	Nord-Pas-de-Calais	DIRECCTE Hauts-de-France (site Nord)
Le projet vise à former des personnes actives occupées dans les métiers de services de proximité (métiers d'aide à domicile et de la petite enfance) et à l'usage du numérique dans le cadre de ces professions pour répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles technologies.				

### Encadré 2 - Zoom sur La Cellule Emploi - CCAS de Valenciennes

La Cellule Emploi - CCAS de Valenciennes	
Présentation du porteur et de sa structure	Repères / l'opération en bref
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CCAS de Valenciennes est une structure publique chargée de l'animation de l'action générale de prévention et de développement social au sein d'une commune ou d'une inter communauté de communes.</li> </ul>	<b>Porteur</b> : Atelier de la citoyenneté
	<b>Localisation du projet</b> : Valenciennes
<b>Description de l'opération</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le CCAS a mis en place une "Cellule Emploi" pour répondre aux attentes des demandeurs d'emploi de très longue durée. Cette Cellule Emploi regroupe trois dispositifs dédiés à l'insertion professionnelle et fonctionnant sous forme de passerelles transversales. La première étape, « Les Jardins du Cœur et de la Solidarité », doit favoriser la reprise d'une activité pédagogique liée au jardinage, maraichage, apiculture, petite mécanique et bâtiment tout en redynamisant le parcours d'insertion professionnelle ; la seconde, « rallye Toi à l'Emploi », s'attache à intervenir sur le projet professionnel, la qualification, la recherche et l'obtention d'un emploi ; Enfin, le troisième dispositif, « Objectif Autonomie Emploi » vise à résoudre les freins à l'emploi les plus communément rencontrés par le public (garde d'enfant, fracture numérique, aide à la mobilité).</li> </ul>	<b>Région</b> : Nord-Pas-de-Calais
	<b>Service gestionnaire</b> : OI du Hainaut
	<b>Type de porteur</b> : Collectivité territoriale
	<b>Type de bénéficiaire</b> : CCAS
	<b>Date</b> : 14/12/2017
	<b>Coût total</b> : 238 778,48 €
	<b>Montants UE</b> : 112 278,48 €
	<b>Réalisations</b> : 3 actions 150 participants (prévisionnels)
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le CCAS de Valenciennes s'inscrit dans une démarche innovante par la mise en place d'actions visant à écarter les freins à l'embauche et en proposant des projets d'insertion par étapes à la fois tournés vers l'écologie et le travail de la terre, et par une action d'accompagnement au développement de projet, à la recherche d'emploi, couvrant ainsi un spectre large de besoins liés à la désinsertion professionnelle en s'ancrant dans une démarche territoriale de par sa fonction de service public de proximité.</li> </ul>	

**Encadré 3 - Inclusion économique des jeunes franciliens de la diversité - MOZAIK RH**

Inclusion économique des jeunes franciliens de la diversité																					
MOZAIK RH																					
Présentation du porteur et de sa structure	Repères / l'opération en bref																				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Créé en 2007, Mozaïk RH est un cabinet de recrutement et de conseil en ressources humaines dont la mission centrale est la promotion de la diversité. Cette entreprise dispose de 5 établissements respectivement positionnés en Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Hauts-de-France, Pays de la Loire et Occitanie.</li> </ul>	<table border="1"> <tr> <td>Porteur</td> <td>Mozaïk RH</td> </tr> <tr> <td>Localisation du projet</td> <td>Ile-de-France</td> </tr> <tr> <td>Région</td> <td>Ile-de-France</td> </tr> <tr> <td>Service gestionnaire</td> <td>DIRECCTE – Ile de France – Service de Fonds social européen</td> </tr> <tr> <td>Type de porteur</td> <td>Association</td> </tr> <tr> <td>Type de bénéficiaire</td> <td>Autre</td> </tr> <tr> <td>Date</td> <td>13/04/2018</td> </tr> <tr> <td>Coût total</td> <td>203 973,82 €</td> </tr> <tr> <td>Montants UE</td> <td>101 981,16 €</td> </tr> <tr> <td>Réalisations</td> <td>1 action 220 participants (prévisionnels)</td> </tr> </table>	Porteur	Mozaïk RH	Localisation du projet	Ile-de-France	Région	Ile-de-France	Service gestionnaire	DIRECCTE – Ile de France – Service de Fonds social européen	Type de porteur	Association	Type de bénéficiaire	Autre	Date	13/04/2018	Coût total	203 973,82 €	Montants UE	101 981,16 €	Réalisations	1 action 220 participants (prévisionnels)
	Porteur	Mozaïk RH																			
Localisation du projet	Ile-de-France																				
Région	Ile-de-France																				
Service gestionnaire	DIRECCTE – Ile de France – Service de Fonds social européen																				
Type de porteur	Association																				
Type de bénéficiaire	Autre																				
Date	13/04/2018																				
Coût total	203 973,82 €																				
Montants UE	101 981,16 €																				
Réalisations	1 action 220 participants (prévisionnels)																				
<p><b>Description de l'opération</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'objet de l'opération est de mettre en place un accompagnement vers l'emploi et l'alternance, de jeunes diplômés potentiellement discriminés en fonction de leur origine ou de leur lieu de résidence, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Cela se matérialise par une action sur les leviers d'employabilité ; une visibilité des jeunes et le développement d'un réseau professionnel, la mise en place d'une démarche collective pour rompre l'isolement face à la recherche d'emploi ou d'alternance.</li> </ul>																					
<p><b>Caractère innovant du projet</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet est innovant parce qu'il s'attache spécifiquement à apporter un soutien aux jeunes victimes potentielles ou avérées de discrimination en leur apportant un appui centré sur le recrutement et les critères RH, tout en recréant un collectif et en développant un réseau d'acteurs. C'est innovant en ceci qu'un acteur de la ressource humaine, cherche à aider des jeunes potentiellement victimes de discrimination par d'autres services RH en leur transmettant les codes et clés pour l'emploi.</li> </ul>																					

**Les opérations repérées et soutenues au titre de l'axe 3**

Parmi les démarches innovantes repérées sur l'axe 3, il s'agit dans l'ensemble d'action d'accompagnement ciblant des publics spécifiques (travailleurs handicapés, publics des QPV, migrants), proposant des approches nouvelles, ou répondant à des besoins d'emploi dans des secteurs émergent ou en lien avec l'environnement et les logiques d'économie circulaire (notamment en région Aquitaine, appel à projets du CD des Landes).

Les principaux projets repérés sur l'axe 3 sont détaillées dans les tableaux ci-dessous (non exhaustifs) et 3 projets font l'objet de fiche plus détaillées (association ABAPE, REGIE DE QUARTIER DU PUY-EN-VELAY, SERVICE CIVIL INTERNATIONAL REGION NORD).

**Tableau 7 - Extraits de liste des opérations repérées sur l'axe 3**

Opération	Porteur	Axe/PI/OS	Région	Service gest.
Action double : Accompagnement renforcé et Acquisition des compétences techniques en numérique pour les TH en précarité	Développement Economique Formation et Insertion pour les Travailleurs Handicapés de l'Oise (DEFITH60)	3911	Picardie	Conseil départemental de l'Oise
Le projet de plateforme vers l'emploi a vocation à utiliser les nouvelles technologies pour lutter contre l'exclusion sur le Département de l'Oise. Il s'agit de proposer un parcours d'insertion pour des personnes porteuses d'un handicap, en prenant en compte leurs contraintes et en leur permettant l'acquisition de compétences technologiques et de savoirs dans le domaine de l'électrique et de l'électronique considérés comme de nouveaux domaines d'avenir porteurs d'emplois.				

Opération	Porteur	Axe/PI/OS	Région	Service gest.
F.E.N.E.T.R.E (Fabriquons ensemble nos envies de travail par nos rêves explorés)	Association du Foyer Duquesne	3911	Haute-Normandie	Conseil départemental de la Seine-Maritime
Ce projet vise à accompagner des jeunes dieppois de quartiers "politique de la ville" en visant leur insertion professionnelle et leur inclusion sociale. Pour cela, ces mêmes jeunes et les éducateurs de prévention spécialisée du Foyer Duquesne ont développé avec ces jeunes une démarche innovante : le projet F.E.N.E.T.R.E, Fabriquons Ensemble Nos Envies de Travail par nos Rêves Explorés. Il s'agit d'une approche collaborative et dynamique, alliée à la création d'un triptyque de soutien (un groupe de jeunes, un groupe de seniors bénévoles et un groupe de professionnels).				
FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE POUR L'EMPLOI	MOBILITE EMPLOI 37	3911	Centre	Conseil départemental d'Indre-et-Loire
Il s'agit d'une auto-école sociale. Elle offre des conditions d'accès au permis de conduire qui ne seraient pas possibles dans une auto-école ordinaire : prise en charge sociale d'une partie de la dépense et pédagogie adaptée. Cette structure a un résultat d'accès au permis de 10 points supérieur à la moyenne des auto-écoles.				
Parcours Responsables Individualisés Santé Social Menant à l'Emploi (PRISSME)	ASS FORMAT COOPER PROMO PROF MEDITER	3911	Provence-Alpes-Côte d'Azur	CD83 - Service Suivi de projets - AAP OI FSE
L'action a pour but de permettre à des publics en situation de pauvreté ou menacés de pauvreté, d'acquiescer les acquis leur permettant d'avoir un niveau d'employabilité suffisant pour accéder à un emploi dans le domaine des services. Le projet vise ainsi à constituer un centre permanent d'accompagnement personnalisé vers l'insertion professionnelle afin de faciliter l'accès aux réseaux et aux infrastructures, aux services sociaux et de soins concernés. Mais aussi de favoriser l'acquisition et la valorisation des compétences, ainsi que la pratique du numérique. Par ailleurs, le projet comporte un volet spécifique au renforcement de l'accompagnement des situations d'alphabétisation et d'illettrisme.				
UNE MEILLEURE INCLUSION POUR LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES	CHENELET	3911	Nord-Pas-de-Calais	DIRECCTE Hauts-de-France (site Nord)
L'objectif de l'action engagée est de répondre à l'évolution des problématiques rencontrées par les salariés en insertion et l'évolution des besoins des entreprises en termes de méthodes de travail. Pour ce faire, l'action porte sur une amélioration des parcours pour développer l'employabilité des salariés en CDI après leur passage dans l'entreprise d'insertion en faisant coïncider le parcours dans l'EI avec les besoins des entreprises sur le territoire. Il s'agit d'agir à la fois sur l'ingénierie de parcours et sur le développement de parcours "innovants".				
2017 ICEO - SATO RELAIS	SATO RELAIS	3911	Bretagne	DIRECCTE - Bretagne - Service Europe
ICEO est un service à la population, développé sur les quartiers prioritaires de la ville de Brest. Il se définit comme un sas, une interface entre les dispositifs de droit commun et la population. Ainsi les objectifs principaux sont : - le repérage et la mobilisation des publics issus prioritairement des QPV vers des parcours d'insertion emploi au moyen d'un accueil et d'une médiation individuelle et collective, - l'animation d'un réseau partenarial en QPV (partenaires emploi / insertion, centres sociaux-culturels, animateurs de quartiers, habitants...) afin de dynamiser et soutenir les démarches d'emploi / formation des publics éloignés de l'emploi.				
Intégration des migrants dans la société sur le marché du travail	LANDES RESSOURCERIE	3911	Aquitaine	Conseil départemental des Landes
Intervention auprès des migrants accueillis à Aire-sur-l'Adour afin de les aider à se former à l'utilisation des outils numériques et de les aider à effectuer seuls leurs démarches d'insertion pour trouver un emploi.				
Les projets d'économie solidaire un tremplin d'insertion innovant	Collectif régional pour le développement des initiatives solidaires (CREDIS)	3911	Auvergne	Conseil départemental du Puy De Dôme - Cellule FSE
L'opération vise à mettre en place dans le département du Puy-de-Dôme un mode d'accompagnement innovant vers l'emploi en s'appuyant sur des dynamiques collectives de réseau et de territoire. Le porteur agit pour que le public				

Opération	Porteur	Axe/PI/OS	Région	Service gest.
<p>bénéficiaire devienne acteur de son parcours d'insertion jusqu'à son autonomie et la méthodologie repose sur la culture d'accompagnement de "l'économie solidaire" pour le développement d'initiatives d'utilité sociale à vocation collective. Le CREDIS utilise la plate-forme web d'échanges solidaires comme ressource et outil de valorisation des initiatives d'innovation sociale existantes ou développées dans ce dispositif. En s'appuyant sur des dynamiques collectives de réseau et de territoire.</p>				
PLASTIK 2017 2018	API UP	3913	Aquitaine	CD des Landes
<p>L'objectif principal de l'opération est de permettre, par l'intermédiaire de l'atelier "du déchet au design" d'API UP. Ateliers visant à remettre en emploi des personnes en difficulté, au travers d'une action écoresponsable et d'un suivi socioprofessionnel effectué dans le cadre des ateliers.</p>				
Valoriser les parcours et promouvoir le développement durable	Association Voisinage	3913	Aquitaine	CD des Landes
<p>L'objectif du projet est de créer les conditions pour permettre d'agir en faveur du développement durable et surtout de valoriser le parcours des salariés en insertion par leur sensibilisation à ce même développement. La Recyclerie Voisinage souhaite responsabiliser et surtout décider les salariés à agir eux même dans un esprit éco-citoyen.</p>				

**Encadré 4 – Zoom sur l'accompagnement socio-professionnel de personnes en insertion dans le secteur de la restauration – association ABAPE**

Accompagnement socio-professionnel de personnes en insertion dans le secteur de la restauration – ABAPE																							
Présentation du porteur et de sa structure	Repères / l'opération en bref																						
<ul style="list-style-type: none"> <li>Créée en 2007, l'ABAPE est l'association porteuse du Chantier d'Insertion « la Brasserie de l'Espace »</li> </ul>	<table border="1"> <tr> <td>Porteur</td> <td>ABAPE</td> </tr> <tr> <td>Localisation du projet</td> <td>Quartier de Planoise / Besançon</td> </tr> <tr> <td>Région</td> <td>Franche Comté</td> </tr> <tr> <td>Service gestionnaire</td> <td>Département du Doubs – DASLI-SAD-FSE</td> </tr> <tr> <td>Type de porteur</td> <td>Association</td> </tr> <tr> <td>Type de bénéficiaire</td> <td>Ateliers et chantiers d'insertion</td> </tr> <tr> <td>Date</td> <td>10/07/2017</td> </tr> <tr> <td>Coût total</td> <td>103 496, 07€</td> </tr> <tr> <td>Montants UE</td> <td>62 043,77€</td> </tr> <tr> <td>Réalisations</td> <td>1 action 15 participants (prévisionnels)</td> </tr> <tr> <td>Résultats</td> <td>Sur les 22 salariés en contrat d'insertion, 8 hommes et 6 femmes dont 5 bénéficiaires du RSA ont été embauchés en 2017, soit un peu plus d'une personne sur deux.</td> </tr> </table>	Porteur	ABAPE	Localisation du projet	Quartier de Planoise / Besançon	Région	Franche Comté	Service gestionnaire	Département du Doubs – DASLI-SAD-FSE	Type de porteur	Association	Type de bénéficiaire	Ateliers et chantiers d'insertion	Date	10/07/2017	Coût total	103 496, 07€	Montants UE	62 043,77€	Réalisations	1 action 15 participants (prévisionnels)	Résultats	Sur les 22 salariés en contrat d'insertion, 8 hommes et 6 femmes dont 5 bénéficiaires du RSA ont été embauchés en 2017, soit un peu plus d'une personne sur deux.
Porteur	ABAPE																						
Localisation du projet	Quartier de Planoise / Besançon																						
Région	Franche Comté																						
Service gestionnaire	Département du Doubs – DASLI-SAD-FSE																						
Type de porteur	Association																						
Type de bénéficiaire	Ateliers et chantiers d'insertion																						
Date	10/07/2017																						
Coût total	103 496, 07€																						
Montants UE	62 043,77€																						
Réalisations	1 action 15 participants (prévisionnels)																						
Résultats	Sur les 22 salariés en contrat d'insertion, 8 hommes et 6 femmes dont 5 bénéficiaires du RSA ont été embauchés en 2017, soit un peu plus d'une personne sur deux.																						
<p><b>Description de l'opération</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le Chantier d'Insertion « la Brasserie de l'Espace » s'emploie au « mieux vivre à Planoise », un quartier prioritaire de la Politique de la ville à Besançon (quartier de Besançon le plus touché par les difficultés socio-économiques). La « Brasserie de l'Espace » a pour objectif de promouvoir les initiatives ou actions contribuant à lutter contre l'exclusion. Elle joue un rôle de cohésion sociale dans le quartier de Planoise et sur l'ensemble de la communauté d'agglomération du Grand Besançon. Dans ce contexte, l'enjeu consiste à proposer des solutions d'insertion professionnelle aux populations les plus vulnérables, leur permettant d'une part de quitter le chômage de longue durée et d'autre part de sortir de la pauvreté.</li> <li>La Brasserie de l'Espace est un chantier d'insertion qui propose des repas sur place ou à emporter, gère la fabrication de repas (approvisionnement, préparation, gestion des stocks, nettoyage et rangement) et le service en salle (accueil, prise de commande, service, encaissement, nettoyage, mise en place). Elle accueille 8 personnes en insertion et est ouverte tous les jours en semaine de 9 h à 14 h. Le public accueilli est majoritairement issu de la zone urbaine sensible de Planoise.</li> </ul>																							
<p><b>Caractère innovant de l'opération</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le chantier d'insertion agit non seulement aux moyens d'une politique d'insertion de jeunes éloignés de l'emploi mais aussi en proposant une offre de service de restauration accessible à tous dans un quartier où l'offre commerciale est réduite et la population en situation d'exclusion sociale et économique. Elle permet de recréer une vie de quartier tout en travaillant sur l'insertion des jeunes.</li> </ul>																							

**Encadré 5 - Zoom sur Insertion 2017 - REGIE DE QUARTIER DU PUY-EN-VELAY**

Insertion 2017 REGIE DE QUARTIER DU PUY EN VELAY																			
Présentation du porteur et de sa structure	Repères / l'opération en bref																		
<ul style="list-style-type: none"> <li>La Régie de quartier du Puy-en-Velay est une association dont l'activité vise à favoriser l'insertion par l'activité économique spécifiquement des publics demandeurs d'emploi en fin de droits, en situation de RSA, sous le contrôle de la justice, d'une personne en situation de handicap. Ses actions s'inscrivent dans une double finalité : répondre aux besoins des habitants du territoire où elle s'inscrit, répondre aux besoins sociaux des habitants, recréer une logique communautaire.</li> </ul>	<table border="1"> <tr> <td>Porteur</td> <td>Régie de quartier du Puy en Velay</td> </tr> <tr> <td>Localisation du projet</td> <td>Agglomération du Puy-en-Velay</td> </tr> <tr> <td>Région</td> <td>Auvergne</td> </tr> <tr> <td>Service gestionnaire</td> <td>Conseil départemental de la Haute-Loire</td> </tr> <tr> <td>Type de porteur</td> <td>Association</td> </tr> <tr> <td>Type de bénéficiaire</td> <td>Atelier et chantier d'insertion</td> </tr> <tr> <td>Date</td> <td>13/11/2017</td> </tr> <tr> <td>Coût total</td> <td>201 883,68 €</td> </tr> <tr> <td>Montants UE</td> <td>121 130,21 €</td> </tr> </table>	Porteur	Régie de quartier du Puy en Velay	Localisation du projet	Agglomération du Puy-en-Velay	Région	Auvergne	Service gestionnaire	Conseil départemental de la Haute-Loire	Type de porteur	Association	Type de bénéficiaire	Atelier et chantier d'insertion	Date	13/11/2017	Coût total	201 883,68 €	Montants UE	121 130,21 €
	Porteur	Régie de quartier du Puy en Velay																	
Localisation du projet	Agglomération du Puy-en-Velay																		
Région	Auvergne																		
Service gestionnaire	Conseil départemental de la Haute-Loire																		
Type de porteur	Association																		
Type de bénéficiaire	Atelier et chantier d'insertion																		
Date	13/11/2017																		
Coût total	201 883,68 €																		
Montants UE	121 130,21 €																		
<p><b>Description de l'opération</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet est un chantier d'insertion "La Régie de Quartier " proposant différentes activités telles que la rénovation d'intérieurs, des travaux d'entretien des espaces paysagers, des activités de lavage, repassage, couture, nettoyage, de la vente de vêtements à prix réduit pour aider les personnes défavorisées, l'évacuation d'encombrants avec tri sélectif en déchèterie, la réalisation de déménagements sociaux (convention avec le conseil général), ainsi que les entrées et sorties des poubelles.</li> </ul>																			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les domaines d'actions portés par le chantier d'insertion entendent répondre aux attentes territoriales et participent de l'accueil, l'intégration, l'accompagnement socioprofessionnel et la formation de publics en difficulté d'emploi, tout en contribuant à une activité économique et au développement du territoire.</li> </ul>																			
<p><b>Caractère innovant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet est innovant parce qu'il s'inscrit dans le développement d'une communauté locale en favorisant des actions répondant aux besoins des habitants du quartier et en s'attachant à recréer une communauté tout en permettant à des personnes en difficulté de retrouver un emploi. Les impacts sociaux de l'action dépassent la seule intégration des personnes éloignées de l'emploi.</li> </ul>																			

**Encadré 6 - Parcours de professionnalisation, SERVICE CIVIL INTERNATIONAL REGION NORD**

Parcours de professionnalisation - SERVICE CIVIL INTERNATIONAL REGION NORD																	
Présentation du porteur et de sa structure	Repères / l'opération en bref																
<ul style="list-style-type: none"> <li>Créé en 1992, le Service Civil International Région Nord est une association engagée dans le développement de chantiers internationaux dans l'action sociale en faveur des jeunes marginalisés dans la région lilloise. L'association lutte contre l'exclusion et travaille notamment avec des victimes de violence, d'injustice sociale, économique ou politique.</li> </ul>	<table border="1"> <tr> <td>Porteur</td> <td>Service Civil international Région Nord</td> </tr> <tr> <td>Localisation du projet</td> <td>Lille et ses alentours</td> </tr> <tr> <td>Région</td> <td>Nord-Pas-de-Calais</td> </tr> <tr> <td>Service gestionnaire</td> <td>Conseil départemental du Nord</td> </tr> <tr> <td>Type de porteur</td> <td>Association</td> </tr> <tr> <td>Type de bénéficiaire</td> <td>Ateliers et chantiers d'insertion</td> </tr> <tr> <td>Date</td> <td>19/12/2017</td> </tr> <tr> <td>Coût total</td> <td>267 281, 31€</td> </tr> </table>	Porteur	Service Civil international Région Nord	Localisation du projet	Lille et ses alentours	Région	Nord-Pas-de-Calais	Service gestionnaire	Conseil départemental du Nord	Type de porteur	Association	Type de bénéficiaire	Ateliers et chantiers d'insertion	Date	19/12/2017	Coût total	267 281, 31€
	Porteur	Service Civil international Région Nord															
Localisation du projet	Lille et ses alentours																
Région	Nord-Pas-de-Calais																
Service gestionnaire	Conseil départemental du Nord																
Type de porteur	Association																
Type de bénéficiaire	Ateliers et chantiers d'insertion																
Date	19/12/2017																
Coût total	267 281, 31€																
<p><b>Description de l'opération</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet "parcours de professionnalisation" s'adresse à des personnes en difficulté d'accès à l'emploi. Il consiste à aider au retour à l'emploi ou à la définition d'un projet de formation en donnant notamment accès à des formations qualifiantes. Le projet s'accompagne également d'une mise en situation professionnelle sur 3 volets d'intervention:</li> </ul>																	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un volet "Bâtiment second œuvre" : au sein duquel les bénéficiaires du projet réalisent des travaux de réfection de logements, de parties communes et d'extérieurs pour des associations (Soliha, des bailleurs sociaux, LMH, Partenord, Vilogia).</li> <li>- Un volet "Maraichage biologique "</li> <li>- Un volet "Conditionnement/Livraison" pour la coopérative d'agriculteurs bios du Nord Norabio, proposant une prestation de conditionnement (confection de sacs de légumes) et de livraison (acheminement vers des points de dépôt), des biocabas.</li> <li>■ Par ailleurs, 10 groupes (pour un total de 130 jeunes environ) constitués autour de différents structures sociales ou d'animation réalisent un chantier de 10 à 15 jours à l'international.</li> </ul>	<b>Montants UE</b>	160 368, 78€
	<b>Réalisations</b>	1 action 90 participants (prévisionnels)
	<b>Résultats</b>	Un public jeune majoritairement en début de parcours professionnel qui peinent à trouver un emploi durable au sortir de l'expérience et l'association travaille sur une suite de parcours en entreprises d'insertion ou d'intérim d'insertion.
<p><b>Caractère innovant</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Avec les chantiers d'insertion il s'agit d'une part de réinsérer des jeunes entre 18 et 25 ans dont la situation d'emploi précaire s'accompagne de situations de délinquance, d'addiction, de problèmes de santé, de logement... Il s'agit de raccrocher des jeunes aux problèmes multiples. L'action en soit est porteuse d'innovation puisqu'elle agit pour répondre à des enjeux sociaux mais aussi environnementaux concernant l'exploitation biologique, à recréer du lien avec les exploitations agricoles de proximité, tandis que les chantiers de construction se font au service de bailleurs sociaux. Le projet s'insère donc dans un environnement inclusif aux retombées sociales bénéficiant à un ensemble de citoyens, citoyennes.</li> </ul>		

### 5.2.2 Opérations d'« innovation sociale territoriale »

**Les opérations « d'innovation sociale territoriale »**, forment un groupe relativement hétérogène, composé de projets de territoire innovants (ex : accès aux services de proximité dans des territoires enclavés, plateforme de mobilité), des PTCE<sup>13</sup>, des expérimentations chômeurs de longue durée, ou plus marginalement de recherche d'innovation sociale dans les cadres de coordination et l'gouvernance de l'offre d'insertion.

#### *L'expérimentation territoire 0 chômeur de longue durée soutenue par le FSE*

Déjà identifiée dans le cadre de la première vague, l'expérimentation « territoire 0 chômeur de longue durée » en Bretagne continue d'être soutenue par le FSE. Au départ testée sur 11 territoires, la stratégie de lutte contre la pauvreté prévoit sa généralisation sur l'ensemble du territoire. Un deuxième territoire mobilise des crédits sur cette expérimentation, celui de Cluny en Bourgogne où la MSAP (Maisons de services au public) clunisoise porte une action ambitieuse : la médiation et la dématérialisation au service de l'inclusion.

En outre, **les PLIE ou des structures porteuses de PLIE mentionnent l'innovation sociale dans le descriptif de leur projet ou de leur protocole d'animation** et envisagent de renforcer l'ingénierie de projet en faveur du développement de l'innovation sociale, de favoriser le développement de l'innovation sociale de projet tant en matière de service rendu qu'en matière d'accompagnement vers l'emploi et de méthodes de construction de parcours d'insertion pour dégager des réponses nouvelles à des besoins émergents.

<sup>13</sup> « Les pôles territoriaux de coopération économique sont constitués par le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'économie sociale et solidaire, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales et leurs groupements, des centres de recherche, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de mutualisation, de coopération ou de partenariat au service de projets économiques et sociaux innovants, socialement ou technologiquement, et porteurs d'un développement local durable. » Loi relative à l'ESS du 31 juillet 2014, Article 9

**Tableau 8 - Extraits de la liste des opérations repérées sur l'innovation sociale territoriale**

Nom de l'opération	Porteur	Axe/PI/OS	Région	Service gest.
Passerelles vers l'emploi : Renforcement des liens entre SIAE et Entreprises	MENAGE SERVICE PARTICULIERS	3912	Picardie	Conseil départemental de la Somme
Le projet est né du partenariat entre trois associations, APREMIS, Ménage Service Particuliers et Synapse Insertions afin de créer des liens accrus entre les associations engagées dans l'I.A.E. et les entreprises du secteur marchand au sein desquelles les salariés en insertion doivent trouver un emploi durable. Action expérimentale visant à renforcer les liens partenariaux entre le secteur associatif engagé dans l'I.A.E. et les entreprises du secteur marchand ainsi que leurs représentants en vue de favoriser l'accès à l'emploi durable des salariés en insertion. Pour ce faire, les trois associations mutualisent des moyens humains chargés de renforcer et de développer les liens avec les entreprises locales.				
Un lab' territorial pour l'emploi	VAL HORIZON	3912	Rhône-Alpes	Département de l'Ain - Direction Europe et transfrontalier
Ce projet est porté par Val Horizon dans le cadre du Pôle territorial de coopération économique (PTCE) Domb'Innov et s'insère dans une dynamique territoriale portée par le PTCE, le club d'entreprises Dombes Saône Vallée et le groupe de travail "Développement des collaborations avec les entreprises pour l'insertion" inter SIAE (composé de toutes les SIAE de Dombes Saône Vallée). L'objectif de l'opération est de poursuivre les travaux initiés par ces acteurs en matière de médiation d'entreprises et d'amélioration des parcours d'insertion. Le projet veut renforcer l'efficacité de l'écosystème local par la coopération, le développement d'une plateforme locale pour la mise en relation des offres d'emploi des entreprises et profils des personnes relevant de l'insertion, le développement d'excellence sur des filières métiers en tension dont les services à la personne (petite enfance, intervention au domicile, animation) et enfin d'améliorer la résilience territoriale en matière d'emploi, pour faire diminuer le chômage et l'exclusion.				
MSAP Clunisoise : la médiation et la dématérialisation au service de l'inclusion	Communauté de Communes du Clunisois	3913	Bourgogne	DIRECCTE - Bourgogne - Service Europe
Le projet a pour but de créer un relais unique pour les démarches des habitants liées à l'emploi, à la santé, au logement. Il privilégie une approche globale et personnalisée des besoins en vue de développer l'accès aux droits via l'administration numérique et des actions de formation pour favoriser l'autonomie des usagers quant à ces nouveaux outils. Ces outils doivent permettre de recenser les compétences et disponibilités des demandeurs d'emploi du territoire et les associer à la création d'une "entreprise à but d'emploi", destinée à faire disparaître à terme le chômage de longue durée.				
Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée Pipriac - St Ganton	Point Accueil Emploi	3913	Bretagne	Département d'Ille-et-Vilaine - Services Gestion FSE
Expérimentation 0 chômeur de Longue Durée : Le projet consiste à rendre possible l'intégration en emploi des chômeurs de longue durée sur un territoire donné et faire en sorte que toute personne, privée d'emploi depuis au moins un an et habitant Pipriac ou Saint-Ganton retrouve un emploi.				
Renforcer les parcours d'insertion vers l'emploi en milieu ordinaire pour les salariés de l'IAE en Lorraine	FEDERATION DES ENTREPRISES D'INSERTION - IAE	3912	Lorraine	DIRECCTE - Lorraine - Service Europe
Le projet prévoit la mise en œuvre d'une action d'appui aux SIAE de Lorraine dans l'action de renforcement des passerelles avec les employeurs locaux afin de développer des parcours vers l'emploi. Pour cela, il s'agit de recenser et mieux comprendre les besoins en emploi et compétences des territoires, ainsi que la formation des permanents des SIAE sur la dimension RH / Sourcing et préparation à l'emploi, structuration de l'offre de service économique.				

**Encadré 9 – Zoom sur Insertion par l'activité économique sociale et solidaire (IAESS) -ATELIER DE LA CITOYENNETE**

**Insertion par l'Activité Economique Sociale et Solidaire (IAESS) - ATELIER DE LA CITOYENNETE**

Présentation du porteur et de sa structure	Repères / l'opération en bref	
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'Atelier de la Citoyenneté se compose de 65 salariés en insertion et se décompose sur trois activités que sont les chantiers d'insertion dans le bâtiment menuiserie ossature bois, d'un atelier d'insertion décoration/multimédia et d'un atelier d'insertion restauration, tous trois ayant vocation à accueillir des bénéficiaires du RSA, ou du PLIE</li> </ul>	<b>Porteur</b>	Atelier de la citoyenneté
<b>Description de l'opération</b>	<b>Localisation du projet</b>	Ville de Calais
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet s'inscrit dans l'émergence d'un Pôle de l'Economie Sociale et Solidaire accueillant une diversité d'acteurs de l'ESS, installés de manière permanente ou ponctuelle, proposant des espaces de coworking, des studios de création artisanale, de décoration, de sérigraphie ainsi qu'un atelier multimédia spécialisé dans la communication. Une "poussinière d'activité" accueille des porteurs de projet en leur offrant l'accès à des locaux pour une période déterminée qui leur permet de tester leur idée grandeur nature. Les porteurs de projet sont mis en relation avec les acteurs locaux de l'accompagnement à la création d'entreprise. A l'horizon 2018, un jardin animalier ou ferme urbaine, porte d'entrée pour le grand public, devait être créée. La finalité de l'opération est d'apporter une plus-value sociale aux bénéficiaires des structures d'insertion et aux habitants grâce à une ouverture au partenariat Public / Privé / ESS.</li> </ul>	<b>Région</b>	Nord-Pas-de-Calais
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet est porteur d'innovation en ceci qu'il crée un bassin d'expérimentation, d'innovation en réunissant sur un même site des activités diverses et les acteurs de l'ESS favorisant ainsi le partage d'idées via le co-partage des espaces. Il rend possible l'expérimentation avant déploiement, pour tester les impacts des projets portés sur le territoire et met en relation tous les acteurs en présence, étendant ainsi le champ d'action des projets et impliquant non seulement les entreprises mais aussi les habitants.</li> </ul>	<b>Service gestionnaire</b>	DIRECCTE Hauts-de-France (site Nord)
	<b>Type de porteur</b>	Association
	<b>Type de bénéficiaire</b>	Atelier et chantier d'insertion
	<b>Date</b>	19/12/2017
	<b>Coût total</b>	225 400,00 €
	<b>Montants UE</b>	134 400,00 €
	<b>Réalisations</b>	3 actions 0 participant

### 5.2.3 Opérations de soutien à l'entrepreneuriat social et aux entreprises sociales

Le soutien à la création d'activité et à la professionnalisation des réseaux d'appui à la création reprise d'entreprise constitue une des priorités du POn FSE (axe 1, PI 8.3, OS 1 et 2, et axe 2 PI 8.5 - soutien au DLA - dispositif local d'Accompagnement). Parmi les opérations relevant de l'accompagnement à l'émergence, à la création ou au développement d'activité, plusieurs renvoient à l'entrepreneuriat social ou aux innovateurs sociaux. Le soutien du FSE à l'innovation sociale se traduit dans ce groupe d'opérations par :

- ▶ Les financements apportés aux réseaux d'accompagnement à la création favorisant l'innovation sociale, que ce soit dans leurs modes d'accompagnement ou dans les publics de porteurs de projets et les entreprises qu'ils ciblent ;
- ▶ Le financement de structures ou programmes tels que les incubateurs d'entreprises sociales, les programmes d'accélération et d'appui à l'émergence, les coopératives d'activité et d'emploi (CAE).

#### Le soutien du FSE aux réseaux d'accompagnement à la création favorisant l'innovation sociale

Parmi les différents réseaux d'appui à la création d'entreprises (BGE, Initiative France), France Active et - dans une moindre mesure - le Réseau Entreprendre se singularisent par leur soutien croissant à l'innovation sociale, à la finance solidaire, et à l'entrepreneuriat social. Depuis 2015, France Active a ainsi fait évoluer son offre d'accompagnement et soutient désormais en priorité les porteurs de projets socialement innovants (ou innovateurs sociaux). Les antennes de France Active mettent également en œuvre le *fonds Inno'ESS* dédié au développement des structures d'innovation sociale et le fonds de Confiance, centré sur la duplication.

## Le soutien du FSE aux coopératives d'activité et d'emploi (CAE) et aux groupements de créateurs

Les coopératives d'activités et d'emploi sont aussi des structures qui encouragent le développement de l'innovation sociale. Ces structures au format hybride permettent en effet à des créateurs et créatrices d'entreprises de tester leur projet en grandeur nature. Les CAE se revendiquent comme un outil d'innovation et de progrès social dans un cadre rigoureux :

- ▶ elles mutualisent leur savoir-faire au sein d'un réseau national, Coopérer Pour Entreprendre. Ce réseau regroupe une soixantaine d'entreprises, en France et en Belgique.
- ▶ elles constituent un laboratoire des nouvelles formes d'organisation du travail : émergence de double activité (statut de « salariés-entrepreneurs »), outils coopératifs, mutualisation des moyens, mêler salariat et indépendance, création d'entreprise par des retraités...

**Tableau 10 - Extraits de liste des opérations repérées**

Opération	Porteur	PI	Région	Service gest.
Projet de création d'une Fabrique à Initiatives	LIMOUSIN ACTIF	3913	Limousin	Conseil départemental de la Creuse
Volonté de créer une fabrique à initiatives en puisant sur le territoire et auprès de porteurs de projets, des idées ou concepts innovants permettant de répondre à des problématiques sociales ou environnementales non prises en compte institutionnellement. L'action comprend une animation territoriale, la conduite de l'étude d'opportunité, l'identification d'un porteur de projet et le transfert du projet.				
Rendre possible l'entrepreneuriat social	Active, Pole de l'Economie Solidaire	1831	Bourgogne	DIRECCTE - Bourgogne - Service Europe
Création et développement de projet d'entrepreneuriat social. Accompagnement de personnes désireuses de porter à bien leur projet d'entrepreneuriat social et dont le projet s'inscrit dans une logique territoriale.				
TPE/ESS : Favoriser l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat, la création d'entreprises et participer au développement des entrepreneurs de l'ESS	ECONOMIE SOLIDAIRE ET INSERTION ACTIVE	1831	Volet national du FSE	Association France Active
Cette opération s'inscrit dans le cadre de la double mission d'ESIA qui contribue d'une part au soutien des structures du champ de l'économie sociale et solidaire et d'autre part au soutien à la création de très petites entreprises par les demandeurs d'emploi.				
Favoriser l'emploi indépendant, l'entrepreneuriat, la création d'entreprises et participer au développement des entrepreneurs de l'économie sociale	GAIA	1831	Volet national du FSE	Association France Active
Le projet consiste à apporter un appui aux entreprises de l'économie sociale et solidaire <i>via</i> une construction, un suivi et un accompagnement de projet. Il vise également à apporter un soutien dans la construction et le suivi de création de petites entreprises par des personnes éloignées de l'emploi.				
« Mon emploi se mijote en cuisine »	Maison des Jeunes et de la Culture Les Passerelles	3911	Ile-de-France	Association de gestion des fonds européens de l'Essonne
Remobilisation de publics PLIE aux métiers de la cuisine à travers la valorisation des compétences culinaires des participants dont les seniors de plus de 45 ans (la cuisine étant un support pour mobiliser le public féminin notamment). Ce projet associe un lieu de production collectif sous forme de laboratoire, espace de coworking reposant sur la coopération entre participants et l'accompagnement afin de permettre aux participants de tester leur activité sans prendre de risques démesurés avant de se lancer dans une procédure de création d'activités.				

Opération	Porteur	PI	Région	Service gest.
Innovater pour l'emploi : Projet d'Essaimage d'une coopérative d'activité et d'emploi sur le territoire champardenais	SCIC COOPRODUCTION	3913	Champagne-Ardenne	DIRECCTE - Champagne-Ardenne - Service de gestion et affaires européennes
Création d'une CAE ciblant les autoentrepreneurs (dont 30% touchent un revenu de minima social) afin de sécuriser leur statut.				
DEVELOPPEMENT DES ACTIONS COMPAGNONS BATISSEURS EN LOT ET GARONNE	Compagnons Bâisseurs Aquitaine	3913	Aquitaine	Conseil départemental du Lot-et-Garonne
L'objectif principal de l'opération est de développer un projet de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire par le biais de l'auto réhabilitation accompagné. L'opération vise à re-mobiliser les ménages pour lesquels des objectifs individualisés sont définis et formalisés avec le prescripteur au début de l'action et aux différentes étapes du processus d'insertion. Cet objectif se réalise grâce à l'investissement de la personne (participation dans l'auto-réhabilitation du logement, dans les démarches auprès de son bailleur) et dans la valorisation des savoir-faire et savoir être.				

#### 5.2.4 Opérations d'ingénierie, outillage, études et valorisation de l'innovation sociale

Ce groupe d'opérations se concentre sur l'axe 3 et l'OS 9.1.3. Parmi les opérations retenues figurent des schémas, études, et outils destinés à valoriser et appuyer le développement de l'ESS et de l'innovation sociale, dont :

- Les opérations portées par l'AVISE qui renvoient à l'ingénierie et l'outillage pour le développement de l'innovation sociale au service de l'emploi (1 M€ pour notamment la montée en compétences des Fabriques à Initiatives et promotion sur le territoire), et l'animation du dispositif DLA (Dispositif local d'accompagnement).
- Une opération portée par le CD de l'Oise (60), « Développement des projets d'économie sociale et solidaire (ESS) et expérimentation des projets d'innovation sociale » qui vise *via* un accompagnement territorialisé à développer les projets d'économie sociale et solidaire, expérimenter des projets d'innovation sociale, faciliter le retour et l'accès à l'emploi des publics éloignés de l'emploi. Elle propose un accompagnement spécifique avec les structures de l'IAE et une mobilisation des employeurs et des entreprises de l'IAE dans des parcours d'insertion.
- Des projets d'animation et de soutien à l'ESS portés par la CRESS Pays de la Loire.
- Accompagnement des projets d'économie sociale et solidaire sur le territoire jurassien, porté par l'Association locale de développement de l'économie sociale et solidaire (ALDESS) dont la finalité est de permettre la mise en place d'un cadre propice à la création de nouveaux projets en ESS : lancement de nouveaux projets ESS soit par la création de nouvelles structures de l'ESS, soit par le développement de nouvelles activités au sein des entreprises sociales existantes sur le territoire jurassien.

#### 5.2.5 Les opérations d'évaluation de l'impact social

Cette dernière catégorie renvoie spécifiquement aux opérations programmées dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'AVISE relatif à l'innovation sociale.

L'AVISE avait déjà lancé un appel à projets en 2015 : « pour le changement d'échelle des innovations sociales ». Celui-ci visait à soutenir « *le processus visant à maximiser l'impact social d'une structure, en s'appuyant sur son organisation ou sur son écosystème* » et le déploiement de leurs projets d'innovation sociale sur d'autres territoires (plusieurs régions à couvrir, périmètre national obligatoire). L'appel à projets sur l'évaluation de l'impact social vise à soutenir la mise en place de démarches et d'outils

d'évaluation des entreprises de l'ESS et favoriser l'appropriation et la diffusion des outils créés (échelle transrégionale ou nationale). Les actions portées peuvent prendre la forme de démarche d'évaluation d'utilité sociale ou d'impact social, de conception d'outillage (référentiels ; outillage pour la collecte de données qualitatives ou quantitatives ; partage des bonnes pratiques ; pilotage).

**Encadré 11 - DE L'IMPACT SOCIAL A LA CHAINE DE VALEUR ELARGIE - FONDA**

DE L'IMPACT SOCIAL A LA CHAINE DE VALEUR ELARGIE - FONDA													
<p><b>Présentation du porteur et de sa structure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>FONDA a été créée en 1981 et travaille en tant que laboratoire d'idées au service du monde associatif. Elle a pour objectif de valoriser la contribution des associations dans leurs actions de création de valeur de lien social et leur rôle dans la vitalité démocratique.</li> </ul> <p><b>Description de l'opération</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Il s'agit d'expérimenter une démarche de mesure d'impact social en décomposant la chaîne de valeur de l'innovation sociale. Pour ce faire, le projet prévoit de construire un référentiel, une chaîne de valeur des activités, des méthodes de collecte de données et propose un accompagnement à l'évaluation ainsi qu'à la formalisation d'une offre d'accompagnement.</li> </ul>	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Repères clés</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Porteur</td> <td>Fonda fabrique associative</td> </tr> <tr> <td>Public ciblé</td> <td>Organisations de l'ESS</td> </tr> <tr> <td>Période de réalisation</td> <td>2018 – 2019 - 2020</td> </tr> <tr> <td>Coût total prévisionnel</td> <td>152 284€</td> </tr> <tr> <td>Montants prévisionnels FSE</td> <td>76 141€</td> </tr> </tbody> </table>	Repères clés		Porteur	Fonda fabrique associative	Public ciblé	Organisations de l'ESS	Période de réalisation	2018 – 2019 - 2020	Coût total prévisionnel	152 284€	Montants prévisionnels FSE	76 141€
Repères clés													
Porteur	Fonda fabrique associative												
Public ciblé	Organisations de l'ESS												
Période de réalisation	2018 – 2019 - 2020												
Coût total prévisionnel	152 284€												
Montants prévisionnels FSE	76 141€												

**Encadré 12 - SIZE UP- ANTROPIA ESSEC**

SIZE UP - ANTROPIA ESSEC													
<p><b>Présentation du porteur et de sa structure</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Créée en 2008, Antropia ESSEC est issue de la Chaire « innovation et Entrepreneuriat Social » de l'ESSEC. Elle soutient l'émergence d'entreprises sociales et co-construit des programmes sur des projets sociaux avec les entreprises accompagnées.</li> </ul> <p><b>Description de l'opération</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet vise à co-créer des outils de mesure d'impact social en travaillant plus spécifiquement sur la manipulation et l'exploitation de données internes aux structures accompagnées. Il s'agit premièrement de créer des contenus pédagogiques et de former deux animateurs à la mesure de l'impact social. Dans un deuxième temps, d'accompagner un collectif et de co-créer les outils et référentiels. Enfin, de diffuser gratuitement sous forme de MOOC, la mesure d'impact social en production, de diffuser des cas d'études et d'animer la communauté d'intérêt Size Up.</li> </ul>	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Repères clés</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Porteur</td> <td>Antropia ESSEC</td> </tr> <tr> <td>Public ciblé</td> <td>Les petites structures de l'ESS</td> </tr> <tr> <td>Période de réalisation</td> <td>2018 - 2019</td> </tr> <tr> <td>Coût total prévisionnel</td> <td>164 637€</td> </tr> <tr> <td>Montants prévisionnels FSE</td> <td>80 790€</td> </tr> </tbody> </table>	Repères clés		Porteur	Antropia ESSEC	Public ciblé	Les petites structures de l'ESS	Période de réalisation	2018 - 2019	Coût total prévisionnel	164 637€	Montants prévisionnels FSE	80 790€
Repères clés													
Porteur	Antropia ESSEC												
Public ciblé	Les petites structures de l'ESS												
Période de réalisation	2018 - 2019												
Coût total prévisionnel	164 637€												
Montants prévisionnels FSE	80 790€												

**Encadré 13 - IMPACT CAE : CONCEVOIR ET DEPLOYER UNE METHODOLOGIE D'ETUDE D'IMPACT POUR CAE - COOPERER POUR ENTREPRENDRE**

IMPACT CAE : CONCEVOIR ET DEPLOYER UNE METHODOLOGIE D'ETUDE D'IMPACT POUR CAE - COOPERER POUR ENTREPRENDRE	
<b>Présentation du porteur et de sa structure</b>	<b>Repères clés</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Union d'économie sociale fédérant 75 coopératives d'activités et d'emploi (CAE), <i>Coopérer pour entreprendre</i> est un acteur de l'ESS qui propose de sécuriser les parcours professionnels au moyen d'une coopérative d'activité et d'emploi.</li> </ul>	<b>Porteur</b> : Coopérer pour entreprendre
	<b>Public ciblé</b> : CAE sociétaires et non sociétaires, services administratifs (Pôle emploi, DIRECCTES etc.), structures d'accompagnement, Think Tank, universitaires, laboratoires de recherche
<b>Description de l'opération</b>	<b>Période de réalisation</b> : 2019 – 2020 - 2021
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le projet propose de créer une méthodologie d'étude d'impact et de la tester au sein des CAE volontaires pour ensuite la déployer sur l'ensemble des CAE. Il s'agit d'identifier des indicateurs et définir une méthode de collecte dans un premier temps, puis de structurer une offre d'accompagnement à l'évaluation d'utilité sociale, notamment en réalisant des formations, puis <i>a posteriori</i>, en analysant les résultats et en les diffusant.</li> </ul>	<b>Coût total prévisionnel</b> : 255 567€
	<b>Montants prévisionnels FSE</b> : 124 567€

### 5.3 Le point de vue des gestionnaires sur la contribution du FSE à l'innovation sociale et les perspectives ouvertes sur 2021-2017

Cette partie détaille les résultats du questionnaire adressé début 2019 à l'ensemble des organismes gestionnaires (AGD/OI) interrogés dans le cadre de l'évaluation d'impact de l'axe 3 sur l'impact du FSE.

Il leur était notamment demandé de répondre à la question suivante :

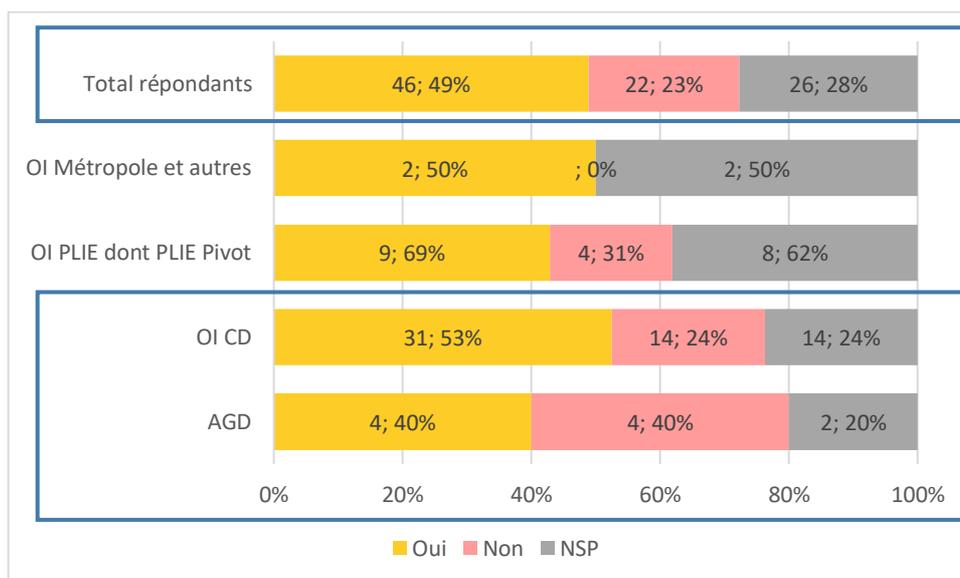
3. Le FSE a-t-il permis de favoriser l'émergence d'innovation(s) sociale(s) ?
4. Si oui, merci de préciser quelles opérations.

En outre, les gestionnaires avaient la possibilité de formuler des observations ou des recommandations concernant l'innovation sociale.

#### 5.3.1 Si près de la moitié des gestionnaires de l'axe 3 considère que le FSE favorise l'émergence d'innovation(s) sociale(s)...

Sur les 94 structures interrogées et ayant répondu, près de la moitié considère que le FSE favorise l'émergence d'innovation sociale. Toutefois une part importante de répondants ne se prononce pas (28%) et des écarts importants sont constatés entre type de gestionnaires : les PLIE (Pivot ou pas) sont près de 70% à considérer que le FSE est facteur d'innovation sociale, suivi des OI CD (53%). Les AGD quant à elles jugent à 40% que ce n'est pas le cas.

**Figure 1 – Le FSE a-t-il permis de favoriser l'émergence d'innovation(s) sociale(s) ?**



Source : Enquête AGD OI administrée dans le cadre de l'évaluation d'impact de l'axe

### 5.3.2 Les règles de gestion du FSE constituent un frein au soutien de projets socialement innovants

Sur les 25 structures gestionnaires ayant formulé des observations ou des recommandations concernant le soutien du FSE à l'innovation sociale, une part importante met en lumière différents freins parmi lesquels :

- ▶ **La compatibilité des règles de gestion du FSE** avec les démarches d'innovation sociale qui nécessitent de la souplesse et des collaborations entre plusieurs acteurs

« Le FSE est censé favoriser l'expérimentation mais les règles de gestion contraignantes freinent l'innovation.(CD OI) »

« Les contraintes liées à la gestion du FSE découragent fréquemment les porteurs de gestion de demander un financement FSE pour leurs projets innovants »

« Même quand ces projets sont éligibles, leur montage est trop complexe - les exigences de suivi et de contrôle du FSE viendraient fragiliser ces projets novateurs »

- ▶ **L'importance du risque financier inhérent** à ce type de démarches dont la viabilité financière peut être faible, les structures prennent un risque en cas de sous-réalisation
- ▶ Le cadre d'intervention du FSE sur 2014-2020 qui pousse les **gestionnaires à privilégier les opérations garantissant un volume de participants** venant alimenter les cibles du cadre de performance (ce qui n'est pas toujours le cas des opérations de l'OS 3)

Le flou entourant la définition du concept d'innovation sociale est également soulevé par 3 structures :

« Il existe une vraie difficulté à définir ou à mettre d'accord des partenaires sur l'innovation sociale. La DGEFP ne voit l'innovation sociale que sous le prisme de l'ESS. Est-ce que les démarches ESS sont à ce jour toujours innovantes ? »

### 5.3.3 Le FSE apparait davantage adapté pour soutenir les phases de duplication ou de changement d'échelle de projets innovants que l'émergence

Globalement plusieurs structures se rejoignent sur le fait que le FSE est un instrument peu adapté au financement de la phase d'émergence de projets socialement innovants qui suppose en effet une grande

part d'inconnu (contenu des actions, process, coûts prévisionnel, cibles réalistes, risques, etc.). Il peut toutefois apporter des marges financières au gestionnaire pour soutenir des innovations sur d'autres phases de déploiement : le **changement d'échelle** d'innovations déjà testées, ou la **duplication** de projets sur un autre territoire. Ainsi, l'une des configurations de financement mise en avant par deux AGD est un fléchage dans un premier temps de crédits nationaux « moins risqués que le FSE » avant le basculement sur des crédits FSE.

### 5.3.4 Vers un soutien accru à l'innovation sociale et aux expérimentations dans le cadre du FSE +

Parmi les pistes mises en avant figurent notamment la levée de certains obstacles permettant d'assurer le financement d'une opération portée par plusieurs opérateurs, des taux de préfinancement plus importants pour ce type d'opération et des règles spécifiques pour supporter la prise de risque inhérente à ce type de démarche.

Dans les orientations des premiers projets de règlement relatifs au FSE+ (qui fusionnera notamment le programme sectoriel pour l'emploi et l'innovation sociale « Easi », le FSE et l'IEJ), l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale se voient consacrées par les propositions de la Commission européenne. Outre l'obligation de concentrer 5% des crédits sur l'innovation sociale et l'affichage de taux d'intervention plus élevés sur ce type de projet, la Commission européenne s'est livrée à un exercice de définition des notions d'innovation sociale et d'expérimentation sociale.

- ▶ **Innovations sociales** : des activités dont les fins comme les moyens revêtent un caractère social et en particulier celles relatives à la conception et à la mise en œuvre de nouvelles idées (concernant les services, produits, modèles) qui répondent à des besoins sociaux tout en créant de nouvelles collaborations ou relations sociales, bénéficiant ainsi à la société et renforçant la capacité de celle-ci à agir<sup>14</sup>
- ▶ **Expérimentations sociales** : des interventions offrant une réponse innovante à des besoins sociaux mises en œuvre à petite échelle et dans des conditions permettant de mesurer leurs effets, préalablement à leur mise en œuvre dans d'autres contextes ou à plus grande échelle si les résultats se révèlent probants

Le soutien aux projets répondant à des besoins sociaux non couverts ou aux projets expérimentaux menés à petite échelle dans une perspective d'essai a également été réaffirmé.

---

<sup>14</sup> projet de règlement FSE+ article 2

## 6. La contribution du POn IEJ à l'innovation sociale

### 6.1 Bilan chiffré des opérations recensées et illustration

Sur les 102 nouvelles opérations programmées depuis la précédente note, 5 ont été retenues dans la présente note. Parmi elles, 3 ont été repérées dans l'évaluation d'impact de l'IEJ (lot 5). Ces opérations représente près de 1,2 M€ en coût total et moins de 1% du total des crédits UE programmés.

	Opérations retenues						Total PO		
	Opérations		Montant UE prog		Montant CT		Nb opérations	Montant UE prog	Montant CT
	Vol	%	M€	%	M€	%		M€	M€
Vague 2019	5	4,9%	1,1	1%	1,2	1%	102	122,8	134,8
Vague 2017	11	2,6%	3,4	1%	3,8	1%	425	465,4	509,4
Total vagues 1 et 2	16	3,0%	4,5	1%	5,0	1%	527	588,2	644,2

Nom de l'opération	Porteur	Axe/PI/OS	Région	Service gest.
« Mon choix mon cap »	Saveur and Co	182	Martinique	DIECCTE
<p>Le projet « Mon choix mon cap » est porté par l'entreprise privée « Saveur and co ». Conduit en 2017, il suit un double objectif : trouver plus facilement de la main d'œuvre formée et opérationnelle pour l'entreprise et aider l'insertion professionnelle des jeunes NEET. L'action s'est déroulée en plusieurs phases combinant : des entretiens « diagnostic » préalables ; plusieurs modules sur le développement personnel, des ateliers artistiques et culturels, la découverte du métier du confisage et des métiers du BTP, ... ; l'accompagnement par un coach.</p> <p>Le projet s'adressait à tous les jeunes NEET de 16 à 25 ans, repérés comme étant en difficulté d'insertion, en échec ou décrochage scolaire, issus des quartiers prioritaires de la politique de la Ville, souhaitant apprendre un métier et s'insérer dans la vie active.</p>				
« Plateforme Entraide Jeunes »	BGE Guyane	182	Guyane	DIECCTE
<p>Le projet qui vise à développer et amplifier une acculturation en matière d'outils et d'usages numériques, consiste à accroître la personnalisation de l'offre de service en direction des demandeurs d'emploi, les accompagner et les inciter à Le projet « Plateforme Entraide Jeunes » porté par BGE Guyane et Petra Patrimonia Amazonia a été mis en œuvre dans le cadre de l'IEJ de fin 2015 à fin 2017. Le principe est d'intégrer des jeunes NEET au sein de véritables coopératives éphémères et leur permettre de créer leur propre activité et de vendre leurs prestations, en fonction de leurs compétences. L'objectif est d'être un rempart à la faible employabilité des jeunes, en les formant de manière immersive à l'entrepreneuriat solidaire et en leur permettant de développer leurs compétences, selon une logique de groupe.</p>				
DynaNIT	ICAM Toulouse	182	Midi-Pyrénées	DIRECCTE
<p>Le projet « DynaNit » porté par l'École de production de l'ICAM de Toulouse a été conventionné IEJ entre janvier 2015 et fin 2016. L'école, créée en 2001 au sein d'une école d'ingénieurs, vise à former des jeunes NEET en difficulté (décrocheurs, jeunes PJJ, mineurs isolés...) à des métiers industriels en tension sur le territoire toulousain (usinage et chaudronnerie). Cette formation de 2 ans se conclut par l'obtention d'un CAP et une aide à la transition vers la sortie du dispositif.</p> <p>L'entrée à l'école se fait après une période d'essai. Tout au long des deux ans, sur 35h hebdomadaire, les jeunes passent 2/3 de leur temps en atelier, 1/3 en cours suivant une pédagogie adaptée. Les jeunes sont accompagnés de manière hebdomadaire sur leur projet professionnel et leurs freins périphériques.</p>				

Nom de l'opération	Porteur	Axe/PI/OS	Région	Service gest.
PEPITES 2017	ASS FORMAT COOPER PROMO PROF MEDITER	2851	PACA	MPN
L'accompagnement proposé au 48 jeunes NEET vise à les aider à apprendre <i>via</i> des activités techniques ou culturelles les savoirs de base et les savoirs-être propres au monde professionnel (ponctualité, respect des règles et de la hiérarchie, travail en équipe) mais aussi à former à la méthodologie de projet à travers un projet collectif cherchant à développer des capacités à explorer l'environnement, l'aptitude à hiérarchiser des critères de choix, à rechercher des moyens et des ressources physiques, personnelles, institutionnelles, économiques et également organisationnelles (planification, concrétisation, négociation). Le projet permet aussi aux jeunes une immersion en entreprise. Enfin, ce projet entend lutter contre la sélectivité du recrutement notamment en contractualisant avec des employeurs potentiels, une pratique permettant d'œuvrer au développement de la compétence à recruter et à faire émerger des besoins.				

## 6.2 Synthèse des conclusions du lot 5 l'évaluation d'impact de l'IEJ de 2018

Cette partie reprend les conclusions des travaux réalisés dans le cadre de l'évaluation d'impact de l'IEJ (lots 5 et 6).

### Une appropriation variable de la notion d'innovation par les autorités de gestion et les porteurs de projets

Le rapport 2015 avait déjà fait le constat d'une programmation urgente et sécurisée (Capgemini, ASDO, 2015)<sup>15</sup>. En effet, outre le fait que l'innovation sociale n'était pas directement visée dans la stratégie du POn IEJ, la priorité de cet instrument financier était d'encourager une programmation rapide des crédits dans l'objectif d'agir sur le chômage conjoncturel<sup>16</sup>. Ces éléments ont impacté la manière dont l'innovation a été appréhendée dans le cadre de l'IEJ<sup>17</sup>.

Chaque autorité de gestion a ou non intégré l'outil « IEJ » comme favorisant l'émergence et/ou la consolidation d'innovations mais toutes ont eu des pratiques différentes. Certaines autorités de gestion déléguées ont utilisé l'IEJ comme un « **moyen de renouveler les pratiques** » et d'« **attirer de nouveaux porteurs** ». En revanche, peu mentionnent spécifiquement l'innovation dans leurs appels à projets et aucune ne définit la notion. De manière générale, les autorités de gestion évoquent l'inadéquation entre le « cadre » des appels à projets et le soutien aux projets expérimentaux ou innovants.

Ainsi, le déficit de cadrage de l'innovation s'est traduit par une appropriation variable de cette notion tant par les autorités de gestion que par les porteurs de projet. Les politiques conduites ont donc été fortement pensées dans une **logique de continuité avec l'existant, ce qui ne signifie pas qu'elles ne comportent pas des degrés variables d'innovation**.

### Une place limitée pour les projets innovants

Le rapport du Lot 5 de l'évaluation d'impact de l'IEJ a permis de caractériser les innovations sociales dans leur diversité à partir d'études de cas approfondies. De nouveaux formats de l'accompagnement sont ainsi mis en oeuvre, liés souvent à différentes cultures des structures qui les pilotent (par exemple issues de l'insertion par l'économique, d'universités, du champ social, etc.). Pour l'essentiel comme le note le rapport d'évaluation, ces novations restent toutefois « extérieures » à l'IEJ. Le financement est au

<sup>15</sup> « L'IEJ a avant tout eu un rôle d'impulsion de nouveaux projets et de nouvelles modalités d'accompagnement des jeunes (et des NEET en particulier) »

<sup>16</sup> Source : Etude d'impact sur l'IEJ, Asdo CapGémini, 2015

<sup>17</sup> Evaluation des projets expérimentaux et/ou innovants nationaux et/ou régionaux financés par l'IEJ entre 2014 et 2017 » lot 5 Evaluation d'impact IEJ, Itinere Conseil, 2018

final utilisé principalement sur des actions d'accompagnement, de formation et de repérage dans une moindre mesure. L'accompagnement est parfois considéré comme plus intensif mais cette notion d'« intensivité » de l'accompagnement reste souvent une énigme empirique (Fretel, 2013) car cela renvoie ici à des financements de postes dédiés, permettant une réduction du portefeuille de jeunes par conseiller, ailleurs cela va renvoyer à des méthodes plus actives envers les jeunes, etc. **Les actions de repérage représentent véritablement des modalités nouvelles**, pour beaucoup dépassant le champ d'action traditionnel des acteurs de l'emploi et de l'insertion (logique d'accueil et d'orientation) pour emprunter aux logiques d'action du travail social (« aller vers »).<sup>18</sup>

### Une mise en œuvre partielle du processus d'innovation sociale

Les projets étudiés correspondaient majoritairement à la mise en œuvre d'expérimentations nouvelles ou l'essaimage de projets expérimentés par ailleurs. Néanmoins, il apparaît que **l'appropriation ou la diffusion de l'approche n'ont, dans l'ensemble, été pensées ni par les autorités de gestion, ni par les porteurs de projet, hormis de manière isolée**. En effet, eu égard aux objectifs fixés par la Commission européenne, l'attention des autorités de gestion s'est focalisée sur les résultats à la sortie des actions (en termes d'accès à l'emploi ou à la formation) et moins sur les modes d'action à privilégier ou sur la prise en compte des facteurs favorables ou défavorables à l'insertion (freins périphériques, capacité de travail en réseau et légitimité perçue du porteur, capacité de repérage et d'accroche des publics, soutien des politiques locales,...). **Or, l'intérêt de l'innovation est renforcé si l'on en tire des enseignements** utiles à l'amélioration des dispositifs, voire des politiques d'insertion des jeunes.

---

<sup>18</sup> Farvaque, Lot 6 relatif à l'AMO de l'évaluation d'impact de l'IEJ, Synthèse